

L'ACTION FRANÇAISE

5 2 0 0 0

4 € | N° 2825 | 65^e année | Du 6 au 19 octobre 2011 | Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois | www.actionfrancaise.net



PRÉSIDENTIELLE
LÉGISLATIVES

La France, la France seule

L'ESSENTIEL

✓ ÉCONOMIE

Recherche et Développement
en sursis p. 2

✓ POLITIQUE

Quand les partis politiques
nous font les poches p. 4

✓ SOCIÉTÉ

Pierre Durrande : une philosophie
de l'éducation p. 5

Laïcité : l'islam des bureaux p. 6

✓ MONDE

Europe : la fuite en avant
fédéraliste p. 7

Révolutions arabes :
un printemps américain p. 8

Palestine : la dernière carte
de Mahmoud Abbas p. 9

Iran : cadavres
lourds ou légers p. 9

Russie : Poutine président p. 9

✓ ARTS & LETTRES

Hommage
à Lucien Jerphagnon p. 10

Écrire sur Notre-Dame p. 11

✓ HISTOIRE

Harkis : les parias
de la République p. 12

In memoriam :
François-Georges Dreyfus p. 12

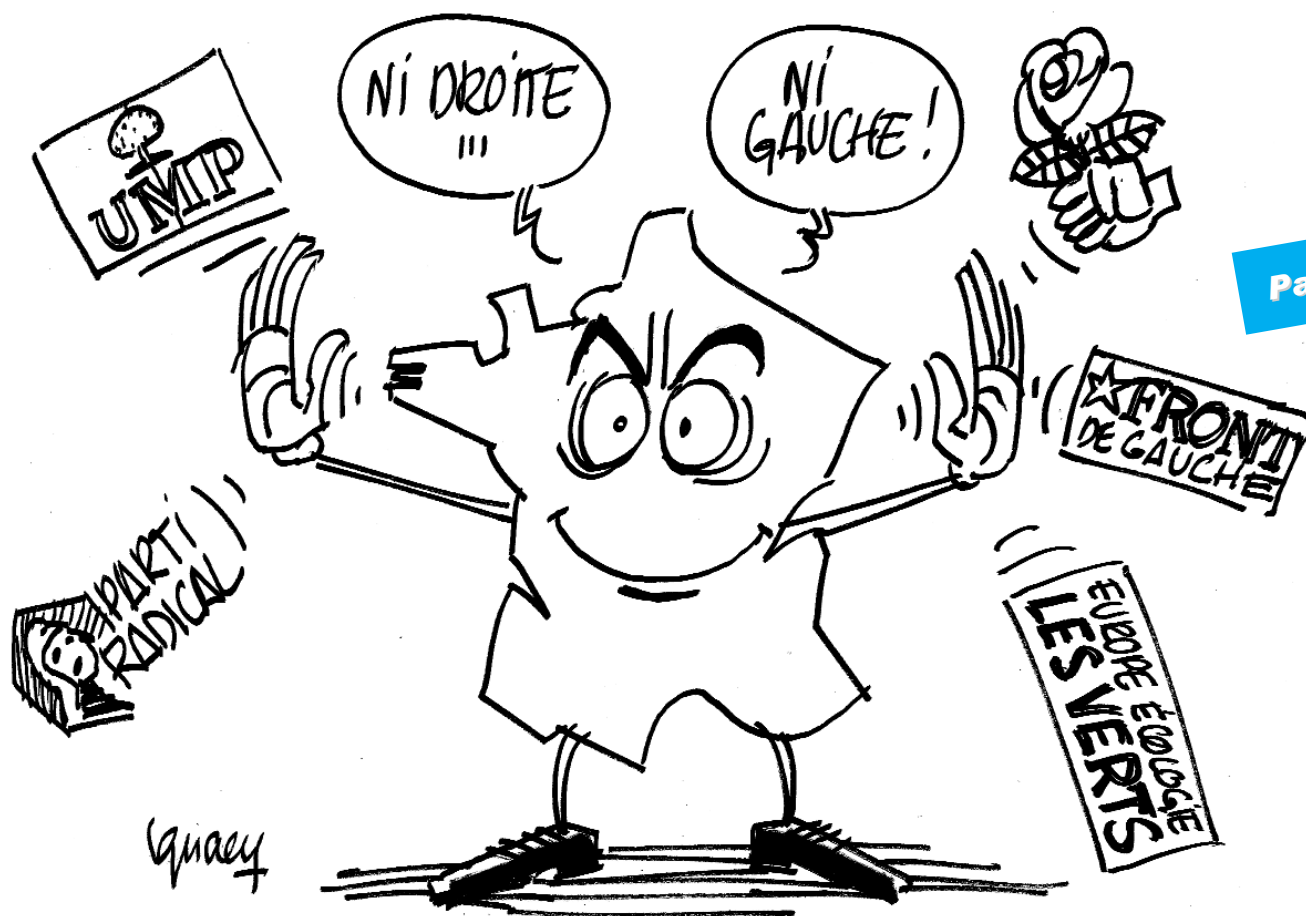
✓ IDÉES

Cahier de l'Herne :
Maurras tel qu'en lui-même ... p. 13

✓ POUR UN JEUNE FRANÇAIS

L'incrédulité
de saint Thomas p. 14

La vraie république p. 14



Page 3

Le Sénat devant la poussée démocratique

CHACUN SAIT à quoi s'en tenir sur le récent et "historique" basculement du Sénat. Villepin tient sa vengeance sur Sarkozy : le Morbihan, par exemple, a basculé sous l'action de son ami Goulard. En vérité, et plus profondément, vous l'avez compris, la pensée démocratique conduit au monocrisme, et cette chambre du Sénat est à bien des égards aussi désuète que les poupées de cire du musée Grévin. Le Sénat est donc lui aussi victime de cette pulsion décrite par Tocqueville, l'inéluctabilité démocratique.

Ce n'est pas faute d'avoir tenté de conserver une chambre haute, une chambre des Pairs ou des Lords pour reprendre le vocabulaire d'outre-Manche. La dernière tentative fut celle du duc de Broglie en 1875. Après le refus du comte de Chambord de devenir Henri V, les monarchistes se résignèrent à attendre son trépas. Si le comte de Paris avait, sans plus attendre, posé sa candidature, il aurait vidé le principe de primogéniture si péniblement rétabli dans la famille royale après l'usurpation de Louis-Philippe.

La loi du 24 février 1875 prévoyait donc que le Sénat de la III^e République serait composé de 225 membres élus par les départements et 75 inamovibles élus à vie par l'Assemblée. La vraie trouvaille était là. L'Assemblée nationale de 1871 était monarchiste, elle élirait donc 75 monar-

chistes. Le Sénat serait indéfiniment de droite car si un inamovible venait à mourir, ses 74 homologues lui donneraient un successeur de même tendance politique. La majorité monarchiste de 1871 se perpétuait au Sénat sans que la gauche pût nier sa légitimité électorale.

Mais en vérité le Sénat est parfaitement inutile depuis 1883, depuis la mort de Chambord. Il n'a pas réalisé ce pour quoi il était fait et la République s'encombre depuis 128 ans de cette institution obsolette. La loi organique du 10 décembre 1884 supprima d'ailleurs le mandat à vie, laissant toutefois les inamovibles siéger jusqu'à leur décès. Le dernier fut Émile de Marcère qui s'éteignit en 1918. Le Sénat conserve, voire fossilise. □

Marc Savina

M 01093 - 2825 - F: 4,00 €



« TOUT CE QUI EST NATIONAL EST NÔTRE »

❑ ENTREPRISES

Recherche & Développement en sursis

Tandis que plane le spectre d'une délocalisation des activités de recherche et développement (R&D) vers les pays émergents, le crédit impôt recherche (CIR) confirme son succès.

La France décroche dans la course à l'innovation mondiale, rapportent *Les Échos*. Selon une étude publiée jeudi dernier, 27 septembre, par la Business Software Alliance, elle a perdu quatre places au classement mondial de la compétitivité dans les technologies de l'information. Les infrastructures ne seraient pas en cause. Quant à l'environnement légal, il s'améliorerait « avec des avancées dans le domaine de la signature électronique, de la confidentialité des données et de la législation sur la cybercriminalité ». En revanche, soulignent nos confrères, la France accuse un certain retard « au niveau des investissements en R&D, mais aussi du capital humain » : alors que dix mille créations d'emploi sont annoncées cette année dans l'informatique par le Syntec Numérique, les entreprises craignent de ne pouvoir subvenir à leurs besoins en main d'œuvre.

Des effectifs en hausse

C'est une inquiétude récurrente, dont Philippe Adnot, sénateur non inscrit de l'Aube, s'était fait l'écho dans un rapport présenté l'année dernière. Cela étant, au regard des effectifs alloués, les activités de recherche et développement auraient régulièrement augmenté entre 2000 et 2008. En la matière, « il n'existe pas de mouvement global de délocalisation », soutient le parlementaire. Sur la même période, les entreprises n'en auraient pas moins accru leur présence à l'étranger, où le nombre de centres français de



les entreprises étrangères financent une part non négligeable de la dépense intérieure en R&D.

R&D aurait augmenté de 20 %. Ce phénomène résulterait, pour partie, des héritages consécutifs à des fusions-acquisitions. Mais aussi de la volonté de s'adapter aux spécificités locales, voire d'optimiser les ressources à l'échelle mondiale : « Cette vision [...], relativement ancienne dans le secteur des télécoms, a été reprise par EADS en 2006. De même, plus récemment, Sanofi Aventis, après avoir annoncé la rationalisation de sa R&D en 2009, a conclu au cours de l'année 2010 plusieurs partenariats avec des organismes renommés dans le cadre d'une stratégie d'excellence mondiale centrée sur des sujets encore non traités par l'entreprise. » Quant à la réduction des coûts, sans nul doute escomptée, « elle n'a pas été à ce jour pleinement vérifiée » selon le rapporteur, dont les interlocuteurs ont souligné « les coûts liés au turn-over important des ingénieurs dans certains pays, les coûts de traduction, les coûts de reconstitution du savoir ».

Le poids de l'étranger

Quoi qu'il soit, dans une économie internationalisée, il s'avère délicat d'apprécier les flux de R&D. Témoin, cette coïncidence survenue à la rentrée 2010 : « Le 15 septembre 2010, Renault inaugurerait en Roumanie un nouveau centre technique dédié à la mise au point des véhicules et des organes mécaniques de la plate-

forme Logan. Six jours auparavant, le PDG de Google, Eric Schmidt, annonçait la création en France d'un centre de recherche et développement (R&D) pour l'Europe qui recruterait prioritairement dans les écoles et les universités françaises dont l'excellence en mathématiques est reconnue. » De fait, remarque Philippe Adnot, « les entreprises étrangères financent une part non négligeable de la dépense intérieure en R&D » : 20,8 % en 2007 et 22,2 % en 2008, contre 13 % aux États-Unis, 17 % en Finlande et 5 % au Japon ; entre 2007 et 2008, la part des dépenses intérieures de R&D des filiales sous contrôle étranger a même augmenté de plus de 11 %.

Un effet de levier

Les plus optimistes y verront, certes, le signe d'une attractivité renforcée par le succès du crédit impôt recherche. À l'issue d'une enquête menée auprès de sociétés réputées innovantes, Alma Consulting Group a confirmé, selon le résumé des *Échos*, que « pour la majorité des entreprises françaises, le CIR a bel et bien un effet de levier sur l'emploi en R&D : 39 % ont renforcé leurs équipes de chercheurs de 50 %, et même doublé leurs effectifs dans 22 % des cas. Autre effet positif : 38 % des sociétés déclarent avoir augmenté de 50 % le nombre d'innovations commercialisées, et 24 % ont lancé deux fois plus de

produits innovants sur le marché. De nouvelles offres qui ont généré une augmentation de chiffre d'affaires de 50 % pour une entreprise sur trois, et même de 100 % pour une sur quatre. »

Audit en perspective

Toutefois, on ne saurait se contenter de ces chiffres. D'autant que, dans les années à venir, les entreprises conduiront probablement un audit sur la localisation de leurs centres de R&D, prévient le sénateur de l'Aube. « À cet égard », remarque-t-il, « plus ces centres seront intégrés à un écosystème d'innovation dynamique, et plus il sera onéreux pour l'entreprise de modifier la géographie de sa R&D ». Ou comment enraceriner l'activité sous les vents de la mondialisation. ■

Grégoire Dubost

SOCIAL

Les raffineries sinistrées

La série noire continue pour les raffineries. Alors que le secteur souffre dans l'Europe entière, la France est affectée par des déséquilibres supplémentaires.

FAUTE d'avoir trouvé un repreneur, la compagnie américaine LyondellBasel a confirmé son intention de fermer la raffinerie de Berre (Bouches-du-Rhône). 370 emplois seraient menacés. Cette annonce fait suite à l'abandon par Total de sa raffinerie des Flandres, ainsi qu'à la fermeture en juin, par le groupe suisse Petroplus, de son site de Reichstett (Bas-Rhin). « Les groupes pétroliers cherchent de plus en plus à réduire leur présence sur le Vieux-Continent, où la demande de pétrole est en baisse et la rentabilité faible », rapportent *Les Échos*. « La France métropolitaine, qui comptait vingt-trois raffineries à la fin des années soixante-dix, n'en recense plus que onze encore en activité aujourd'hui. » Le raffinage français doit compter avec de graves déséquilibres structurels : on produit trop d'essence et pas assez de gazole dans l'Hexagone. « Obligées d'exporter l'essence qu'elles ne peuvent écouler dans l'Hexagone, les usines françaises se heurtent aux surcapacités mondiales dans ce domaine : au premier semestre, les ventes d'essence à l'étranger ont ainsi chuté de 20 %, selon le Comité professionnel du pétrole. En sens inverse, les sites tricolores n'arrivent pas à répondre à la demande intérieure de gazole, qui ne cesse de progresser, pour atteindre 80 % de la demande française. Si bien que la France doit importer de plus en plus de gazole. » De fait, au premier semestre, les importations ont encore progressé de 11 %. La moitié vient d'Europe de l'Ouest (Pays-Bas et Royaume-Uni en tête), mais la France achète aussi du gazole russe et américain. ❑

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (*)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique :
François Marclilhac (éditorialiste),
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
Aristide Leucate, Marc Savina

Société : Stéphane Blanchonnet,
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,
Stéphane Piolenc

Économie & Social : Guy C. Menusier

Europe : Charles-Henri Brignac,
Grégoire Dubost, Guy C. Menusier

Monde : Philippe Maine, Pascal Nari

Arts & Lettres : Anne Bernet, Monique
Beaumont, Charles-Henri Brignac,
Louis Montarnal, Alain Waelkens

Histoire : Michel Fromentoux,
Yves Lenormand, René Pillorget,
Frédéric Winkler

Chroniques : Jean-Baptiste Morvan

Idées : Stéphane Blanchonnet,
Dimitri Julien, François Marclilhac

Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !



La France, la France seule

Et si le basculement "historique" du Sénat à gauche, le 25 septembre 2011, puis l'élection d'un socialiste à sa tête le samedi suivant, n'étaient, après tout, que des non-événements ? Sans aller jusqu'à considérer, comme notre confrère Antoine Vouillazère dans *Minute* du 28 septembre, que si « *les socialistes croient disposer d'un atout majeur* », « *c'est en fait Nicolas Sarkozy qui a les meilleures cartes en main* », car il pourra contraindre les premiers à se confronter au principe de réalité, il est vrai toutefois que ce changement de majorité, qui ne fait qu'exprimer le passage à gauche des élus locaux et/ou le ras-le-bol d'un grand nombre d'entre eux devant le mépris élyséen, voire la brutalité du château à leur rencontre, ne saurait outre-mesure chagriner Sarkozy qui avait, de toute façon, enterré sa réforme constitutionnelle sur la règle d'or avant même les élections sénatoriales.

La bombe sociétale

Le caractère historique de ce basculement serait-il dès lors à retardement ? La bombe sociétale, induite par ce changement de majorité, serait-elle programmée pour éclater après les élections présidentielles et législatives de 2012, nécessairement si la gauche les remporte, mais même dans le cas d'une victoire médiocre de la droite libérale ? On pense évidemment au mariage homosexuel et à l'adoption par des "couples" homo, au droit de vote des immigrés, à la légalisation de l'euthanasie... Or toutes ces lois mortifères n'auraient besoin, pour passer, que d'une majorité à l'Assemblée nationale et non au Parlement réuni en Congrès, puisqu'elles ne sont pas d'ordre constitutionnel. Du reste, le seraient-elles que le renouvellement des lois bioéthiques, cette année, a montré combien le Sénat, même à "droite", loin de demeurer le garant des valeurs traditionnelles de la société, était devenu, sous certaines influences, une machine de guerre dirigée contre la vie et la société de manière plus agressive encore que l'Assemblée !

Ce serait donc uniquement pour des questions institutionnelles qu'un Sénat de gauche pourrait changer les choses... mais en quel sens ? On sait que sur ces questions, là encore, droites et gauches parlementaires sont sur la même longueur d'onde, comme l'a montré la forfaiture du traité de Lisbonne et comme l'aurait montré l'adoption de la règle d'or, qui nous soumettrait institutionnellement aux marchés, si les élections de 2012 n'étaient venues polluer son adoption.

Oui, au regard de l'intérêt national, le passage à gauche du Sénat est un non-événement, comme l'est le renoncement de Jean-Louis Borloo à la

course présidentielle. Plaidant l'absence de dynamique centriste, ce faux chien fou de la vie politique s'apprête à rentrer au chenil où on ne lui fera pas trop mauvais accueil... Ses 7 % d'intentions de vote ne sauraient être négligés par l'UMP, d'autant qu'ils tentent aussi le PS... Borloo a-t-il senti le pouvoir de nuisance de la Sarkozye alors que chaque jour apporte son nouveau lot de boules puantes ? On ne saurait ni l'affirmer... ni l'infirmer. Ce qui est certain, c'est le caractère nauséabond de cette fin de règne. M^{gr} Vingt-Trois déclarait lundi 3 octobre, en tant que président de la conférence des évêques de France, qu'il convient de choisir un candidat en fonction du « *sérieux de sa démarche* » et de sa « *cohérence* » ; non pas selon un « *débat d'ego, de personnalités ou de concurrence médiatique* » mais opposant « *des gens qui ont des convictions* ». Le cardinal-archevêque de Paris a fort bien identifié les tares inhérentes au régime républicain. Encore un effort, Monseigneur, pour devenir royaliste !

C'est, en tout cas, en fonction des intérêts de la France seule, et non de ceux de médiocres politiciens, que l'Action française se positionne toujours. Nous ne sommes pas les commentateurs politiques complaisants des *media* officiels. C'est pourquoi, bien qu'elle ne croie pas à une possible "bonne" république et qu'elle considère toujours que l'instauration d'une monarchie active soit la première des priorités pour les Français, l'AF ne saurait se désintéresser d'échéances électorales, qui, en façonnant l'équilibre politique des cinq prochaines années, conditionneront en grande partie l'avenir du pays.

Quelle rupture ?

Comment, d'ores et déjà, ne pas souhaiter la défaite d'une droite libérale antinationale, mondialiste et atlantiste, qui n'a eu de cesse, notamment depuis l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy, d'aggraver à la fois la situation économique et financière du pays et de battre en brèche les fondements de l'indépendance nationale (notamment, mais pas exclusivement, par la forfaiture, déjà rappelée, du traité de Lisbonne, le retour dans le commandement intégré de l'OTAN et l'adoption du "semestre" européen) ? Mais comment oublier que cette droite n'a pu commettre ces forfaits qu'avec la complicité d'une gauche parlementaire, notamment le Parti socialiste, dont l'arrivée au pouvoir, au printemps prochain, ne saurait représenter une véritable rupture ?

Gauche et droite parlementaires partagent en effet le même renoncement en matière d'indépendance nationale, le même fatalisme mondialiste, la même culture de la monnaie unique comme



courroie de transmission de la soumission de l'économie réelle au cosmopolitisme financier, le même immigrationnisme. Sur le plan sociétal, il n'y a entre elles que des différences de degré, puisqu'elles partagent le même volontarisme idéologique, qu'il s'agisse de la promotion des prétendues différentes sortes de "familles", de l'identité sexuelle (théorie du genre imposée par Sarkozy en classe de Première avec le soutien du PS) ou, demain, du mariage homosexuel et de l'adoption par des "couples" homosexuels. C'est pourquoi, si elle remporte les législatives, la droite libérale ne sera pas en reste, après les élections, pour, une fois attirés les votes des conservateurs, éternels gogos de la vie politique française, donner des gages à la gauche sur ce plan, pour la simple et unique raison qu'elle partage avec elle la même idéologie individualiste, relativiste et hédoniste, visant à subvertir les piliers de la vie sociale. Christine Boutin, quant à elle, ne servira, comme elle en a l'habitude, que de caution démocrate-chrétienne à la dissolution sociale. Le cardinal Vingt-Trois a eu raison de rappeler, ce même lundi, qu'elle ne saurait être considérée comme la candidate de l'Eglise catholique. Cela a le mérite d'être clair.

Alors que les nuages s'amoncellent au-dessus du pays, la République se révèle incapable de préserver l'indépendance de la nation, d'assurer le bien-être des Français et de sauvegarder la cohérence de notre civilisation ainsi que l'unité de notre héritage. C'est pourquoi l'Action française, après avoir fixé des exigences de salut national, visant à enrayer le lent délabrement du pays, les confrontera aux programmes des candidats et des partis. C'est uniquement en fonction de l'écho que ces exigences y rencontreront qu'elle prendra position. Pour la France, la France seule. □

François Marcilhac

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Un combat indispensable

AU COURRIER de ce matin, un de nos fidèles abonnés, médecin, nous envoie les coordonnées de trois de ses confrères susceptibles d'être intéressés par *L'Action Française 2000*. Voilà un exemple à suivre. Nous leur ferons un service gratuit de quatre numéros et les inviterons à s'abonner. Il nous faut plus que jamais recruter de

nouveaux lecteurs si nous voulons faire vivre le journal. Avec l'arrivée des échéances électorales, face à l'incapacité du régime à préserver l'indépendance de la nation et à remédier aux maux du pays, il importe plus que jamais que l'AF fasse entendre sa voix. Aidez-la en participant à notre souscription. Certes, les temps

sont durs pour beaucoup qui doivent serrer leur budget. Mais L'Action Française 2000 doit vivre et se développer car elle mène un combat indispensable.

Merci de lui apporter généreusement votre soutien. □

Marielle Pujo

Liste n° 13

Virements réguliers : Jean-Pierre Lopez, 5 ; Jean-Michel de Love, 7,62 ; M^{lle} Annie Paul, 15,24 ; Raymond Sultra, 17,78 ; M^{me} Bellegarde, 20 ; M^{me} Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; M^{me} Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 30 + 28 ; Robert Thomas, (trois mois), 45,72 ; M^{me} Tatiana de Prittwitz, 45,73 ; François Favre, 60 (3 mois) ; Jean-Pierre Lamy, 30 ;

M^{me} Marie-Christine Popineau, 10 ; Jean-Guillemin, 52 ; Jacques Lamonerie, 200.

Total de cette liste	587,98 €
Listes précédentes	6 900,96 €
Total	7 488,94 €

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à : L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

❑ SCANDALES

Quand les partis nous font les poches

Le financement public fournit une manne inespérée pour des formations "républicaines" qui n'attirent plus les militants. En marge des scandales et autres procès portant sur des valises de billets ou des emplois fictifs, des pratiques bien légales sont également en cause.

Il est loin le temps des illusions démocratiques, lorsque les partis se prétendaient "de masse" ou "représentatifs de la majorité silencieuse". Avec seulement quelques dizaines de milliers d'adhérents, les principales formations qui continuent à faire croire que le système fonctionne ne s'auto-financent plus depuis longtemps : en trois décennies, la part des cotisations et des contributions des élus a fondu comme neige au soleil. Les militants ont abandonné les partis traditionnels, remplacés - le temps d'un scrutin - par des "fans" de telle ou telle écurie qui apportent ponctuellement une aide matérielle et financière.

Des zones grises

Pour protéger ses intérêts, la classe politique a donc mis en place un dispositif qui se voulait transparent mais comporte des « zones grises », comme l'écrit le chercheur Pierre Lascoumes ¹. Depuis le début des années quatre-vingt - marquées par une vague de scandales liés à des financements occultes de partis ou de personnalités - jusqu'en 2010, le législateur a produit quinze lois et décrets destinés à corriger les effets pervers antérieurs. Ainsi, les dépenses électorales ont été limitées et encadrées, les partis ont été tenus de déposer des comptes de campagne devant une commission *ad hoc*, les dons individuels ont été limités et ceux des entreprises interdits, l'utilisation des "fonds spéciaux" des ministères à des fins partisans a été - officiellement - supprimée, enfin le financement public a été clarifié avec des conditions de représentativité.

Mais, pour faire face à des dépenses de plus en plus considérables et constituer notamment des trésors de guerre pour les campagnes électorales dites majeures (présidentielle et législatives), l'argent public doit couler à flots continus. En 2004, les partis qualifiés de "représentatifs" se partageaient 73,2 millions d'euros. En 2009 - dernier rapport de la commission des comptes de campagne et de financement des partis - ce sont près de 200 millions d'euros qui ont été distribués, dont les 9/10^e à une quinzaine de formations sur les 227 partis recensés par la commission, auxquels s'ajoutent soixante partis qui n'ont pas daigné déposer une comptabilité certifiée. L'augmentation considérable du nombre de partis constitue l'une des "zones grises" observées par les politologues : en vingt ans, le nombre de groupes - dont certains ne sont que des pompes à euros - a été multiplié par quatre. Des dizaines de ces officines n'ont d'existence que sur le papier et



En 2009, près de 200 millions d'euros ont été distribués aux partis politiques.

permettent à des candidats de collecter des fonds en marge de leur parti de rattachement, brouillant d'avantage les cartes. Dans la galaxie de l'UMP - et dans une moindre mesure dans celle du PS - mais aussi au centre du marigot politicien, ces micro-partis pullulent. On y dénombre très peu d'adhérents, seulement des bureaux constitués d'un candidat ou d'un président et de quelques amis ou membres de sa famille.

Le scandale des micro-partis

À ce phénomène - que la commission des comptes de campagne ne parvient pas à qualifier juridiquement - s'ajoutent de curieux trocs d'argent. Premièrement, certains partis qui exercent une faible activité publique dépendent d'autres formations plus importantes : ainsi, en 2009, d'après les comptes déposés, le Chêne, parti pseudo-gaulliste dirigé par Michèle Alliot-Marie, a touché de l'UMP 68,56 % de sa subvention ; même constat pour le Nouveau Centre d'Hervé Morin dépendant à 63,37 % de la manne du parti majoritaire à droite avant de s'en séparer. Autre satellite : le vieux Parti radical, qui tente depuis sa prise de distance avec l'UMP de récupérer les millions que le parti présidentiel lui versait. Deuxièmement, une foultitude de partis minuscules ratissent pour les grands et reversent l'argent ainsi drainé. Comme par exemple des formations implantées en Outre-Mer. Ainsi, le Fetia-API en

Polynésie ² auquel sont rattachés les parlementaires métropolitains du Nouveau Centre. L'examen détaillé des rapports permet de découvrir des pratiques similaires à gauche ou chez les écologistes et "alternatifs".

Face à cette utilisation dévoyée de l'argent public, les Français sont en droit de s'interroger. D'autant plus qu'aux enveloppes officielles - jamais suffisantes pour l'appétit des dirigeants - se sont ajoutées d'autres sources de financements directs ou indirects : en premier lieu, pendant plus de trente ans, les fameux "emplois fictifs" qui permettent aux partis de faire embaucher par les collectivités locales qu'ils animent des permanents dévoués. Autant de salaires qui échappent au contrôle du financement des partis et ce, en ponctionnant l'argent des contribuables. Le procès Chi-

rac, même s'il s'achèvera sur un "pschittt" judiciaire, n'en aura pas moins prouvé la réalité de ces coutumes : des usages assumés d'ailleurs puisque l'UMP (se substituant au RPR) et Jacques Chirac sur sa cassette personnelle, ont remboursé une partie des sommes indûment perçues !

Conglomérats d'intérêts

D'autres affaires jugées, enterées ou en cours montrent que les trucages des marchés publics, le copinage dans la gestion des villes et départements, les "services réciproques" dans les "familles politiques", la prévarication et la corruption n'ont pas disparu des méthodes de financement, malgré l'abondance apparente de garde-fous législatifs. Les révélations récentes sur la circulation de mallettes entre l'Afrique et des dirigeants républicains français et de "rétrocommissions" - pudique expression pour évoquer des pots-de-vin - viennent nous convaincre, s'il était besoin, de l'existence de permanences dans le fonctionnement du régime des partis : ces derniers, loin de contribuer utilement à l'expression des idées, n'ont jamais cessé d'être « des conglomerats d'intérêts » et des « lieux de conspirations de castes » comme l'écrivait *L'Action Française* entre les deux guerres. Les illusions des débuts de la V^e République - dont le fondateur se voulait "au-dessus des partis" - se sont aujourd'hui totalement dissipées. ■

François Vivarais

1 - Pierre Lascoumes est l'auteur de *Favoritisme et corruption à la française* (Presses de Sciences Po, 2010) et d'*Une démocratie corrompible* (Le Seuil, 2010).

2 - Le Fetia-API ("Nouvelle Étoile") a touché en 2009 1,4 million d'euros dont il n'a utilisé qu'une part infime pour son fonctionnement, le reste allant dans la poche des groupes Nouveau Centre de l'Assemblée nationale et du Sénat.

DÉFENSE

Florilège d'inepties

❑ À l'approche de l'élection présidentielle, candidats et partis se risquent à évoquer la défense. Le 20 septembre, l'UMP lui a consacré une convention nationale, en présence du général Georgelin, l'ancien chef d'état-major des armées. « Avec son style direct et théâtral, le Grand Chancelier de la Légion d'honneur n'a pas fait dans la langue de bois », rapporte Jean-Dominique Merchet. « Sur l'Europe de la défense, il a dégonflé quelques baudruches. [...] Quant à la perspective de construire un second porte-avions, toujours souhaitée par l'UMP, il a expliqué que la France n'avait pas les moyens et que ce n'était sans doute pas la chose la plus urgente. »

❑ À l'inverse, Arnaud Montebourg soutient que « le débat sur les dépenses militaires ne se situe pas sur le terrain budgétaire ». Dans un entretien à *La Tribune*, il exclut l'armée de Terre des forces de projection, et avance l'idée saugrenue qu'elle « pourrait peu à peu être reconvertie ». Il propose, en outre, « un débat contradictoire avec l'opposition, y compris avec l'état-major ». Les armées vont-elles s'émanciper du pouvoir politique si la gauche l'emporte en 2012 ?

❑ En marge de ces inepties, le candidat à la primaire socialiste exprime son attachement à la dissuasion nucléaire. Cela le distingue des Verts, qui prônent « une politique écologique globale de paix ». Laquelle reposerait, entre autres, « sur l'abandon de l'arme atomique et la proposition d'un calendrier de désarmement nucléaire multilatéral ou à défaut unilatéral [...], l'engagement vers une dissolution à terme de l'Otan, la réduction et une reconversion de l'industrie d'armement ». Pour parer aux menaces pesant sur le monde,, « l'éducation à la non-violence » devrait suffire.

L'ACTION FRANÇAISE 2000

BULLETIN D'ABONNEMENT

- ✓ Civilité
- ✓ Prénom
- ✓ Nom
- ✓ Adresse
-
- ✓ Code postal
- ✓ Commune
- ✓ Téléphone.
- ✓ Courriel

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000 10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

Premier abonnement (un an)

- ❑ France80 €
- ❑ Étranger140 €

Abonnement ordinaire

- ❑ Un an125 €
- ❑ Six mois70 €

Abonnement de soutien

- ❑ Un an150 €
- Étudiants, chômeurs, ecclésiastiques

- ❑ Un an70 €

Outre-mer (un an)

- ❑ DOM135 €
- ❑ TOM165 €

Étranger (un an)

- ❑ Europe165 €
- ❑ Autres pays178 €

PIERRE DURRANDE

Une philosophie de l'éducation

Philosophe, directeur des études des centres de préformation d'éducateurs des Apprentis d'Auteuil, chargé de cours à la faculté d'éducation de l'Institut catholique de Paris et à la Faculté libre de philosophie comparée, Pierre Durrande propose une réflexion sur la tâche confiée aux acteurs de l'éducation.

L'Action Française 2000 - Vous venez de faire paraître un livre court, mais dense, intitulé *Aller aux sources de l'éducation*. Qu'entendez-vous par là ?

Pierre Durrande - Le terme de source est métaphorique. Il évoque à la fois l'idée de l'origine, mais surtout celle du fondement. Le propos de ce livre est d'interroger ce qui fonde la relation éducative et comment réinvestir un tel fondement pour assurer une "édification" humaine autorisant un véritable équilibre humain et un sens réel de la dignité humaine. Cela a bien évidemment une portée essentielle dans l'édification de la Cité. Une philosophie de l'éducation articulée sur une considération juste de ce qu'est l'être humain dans sa personne est un axe central de la pensée politique. J'ajouterai qu'il me semble que la pire des violences serait de réduire l'être humain à ce qu'il n'est pas, l'inhumanité d'une sous ou infra-humanité.

Les mœurs sont reçues

Vous écrivez, contre le volontarisme et l'individualisme modernes, que nous naissons « dans la condition du dépositaire » car nous sommes avant tout des « héritiers », « dans nos corps, dans nos sensibilités, dans nos esprits ». Quelle place l'éducation et l'instruction, qui la complète, font-elles encore à cet héritage ?

Cette place demeure centrale et il ne peut pas en être autrement. L'enfant est relié à lui-même, aux autres, au monde, à la culture par ceux qui l'accueillent et l'introduisent dans l'existence. L'introduction du sens transformant progressivement nos trajectoires naturelles de vie en un parcours orienté d'existence s'accomplit d'abord sous le mode d'une réceptivité par une imprégnation. Les mœurs ne sont pas d'abord choisies, elles sont reçues. La coutume et les habitudes des milieux de vie entraînent la jeunesse à donner son assentiment à des propositions qui lui semblent vraies non parce qu'elles le sont en soi mais parce qu'elles semblent bonnes en raison de la confiance faite à ceux qui les leur proposent. La volonté, en lien avec la sensibilité, joue un rôle premier dans l'entraînement de l'intelligence à sa suite. Aujourd'hui il est de la responsabilité d'une pensée éducative d'interroger cette prégnance des coutumes selon les milieux de vie non pour les rejeter, ce qui serait vain, mais pour distinguer en elle les mœurs qui contribuent réellement à l'édification des vies humaines de celles qui produisent des fruits d'empoisonnement. Mais cet effort indispensable de discernement serait lui-même sans effet s'il n'incitait



pas à une réflexion plus large sur le sens même de la culture et de sa vocation à nous faire vivre. Il est des manières d'être reliées à soi, aux autres, au monde, à la transcendance qui ne font pas vivre mais mourir.

Du reste, comment vous placez-vous dans le débat, réactivé récemment par Christine Boutin, entre les tenants d'un ministère de l'Éducation nationale et ceux d'un ministère de l'Instruction publique ?

Pour moi, le problème, tel qu'il est dialectisé, est mal posé. Il est indispensable de penser l'unité du couple instruire et éduquer. Lorsque Paul enseigne les mathématiques à Pierre, il a deux relations à assumer dans sa pédagogie : la relation de Pierre aux mathématiques et sa propre relation à Pierre qui passe, mais pas uniquement, par la médiation de l'enseignement des maths. Or l'acte d'instruire est finalisé par l'acte d'éduquer. En enseignant les ma-

thématiques à Pierre, Paul a la responsabilité de contribuer à sa place au développement de la vie humaine de son élève. Il le fait en partie par la qualité de son enseignement et en partie par le regard élevant ou rabaissant qu'il porte sur Pierre. Il y a aussi des manières plus ou moins intelligentes d'enseigner les mathématiques dans une perspective éducative. Instruire les enfants, oui, mais pour quelle humanité personnelle et communautaire ?

Vous écrivez encore que « le rapport à la mémoire n'est pas un rapport de passivité », vous opposant au pédagogisme qui a condamné l'apprentissage de la mémoire à l'école (sauf comme impératif moral, mais c'est une autre question)...

L'erreur fondamentale du pédagogisme est de considérer la pédagogie comme un art de la méthode qui ne vient pas puiser sa sève dans l'expérience. Le pédagogisme est un schématisme de

la pensée. Les enfants ont besoin d'enranger par la mémoire des expériences singulières de toutes sortes, y compris les expériences langagières, pour nourrir leur sensibilité et leur permettre ce passage du par cœur de l'habitude, acquise par la répétition, au par cœur de l'intériorité. C'est la seule manière de ne pas dessécher l'intelligence.

Redécouvrir l'homme

Approfondissant votre critique de la modernité, vous ajoutez du reste que celle-ci réduit notre humanité à la fabrication du bonheur : en quelque sorte l'éducation moderne, familiale ou institutionnelle, a oublié que nous étions des personnes...

Oui. L'homme n'est pas à faire, il est à découvrir et à redécouvrir sans cesse. La partition que nous pourrions créer sur le clavier de nos possibilités humaines n'aura jamais le niveau d'harmonie que le Créateur a donné à nos natures humaines. Efforçons nous de nous accorder, autant que nous le pouvons, à un tel génie et cessons de jouer aux apprentis sorciers pour ne construire que des tours de Babel ! Mais, plus que par des injonctions, cela commence par un retour aux sources et un émerveillement devant la beauté et la grandeur de la Création. Le bonheur humain est l'accomplissement plénier du mystère de nos vies, véritable détente de notre attente... L'éducation moderne sera en ce sens ce que nous en ferons. ■

Propos recueillis par François Marcilhac

✓ Pierre Durrande, *Aller aux sources de l'éducation*, 150 p., Parole et Silence, mai 2011, 16 € ; *Lettres à un jeune éducateur*, 138 p., Parole et Silence, janvier 2010, 14 €.

» MADEMOISELLE

« Elles veulent la peau de Mademoiselle », annonce le *Courrier international*. Dénonçant une appellation « discriminatoire et sexiste », deux associations féministes ont lancé une campagne pour en expurger les formulaires administratifs. Obtiendront-elles gain de cause auprès des entreprises et des pouvoirs publics ? Selon le *Times*, la première recommandation gouvernementale formulée en ce sens remonterait à 1972. Depuis, les fonctionnaires n'auraient cessé de faire la sourde oreille.

» SERMENT

68 % des Français se disent favorables à la proposition de l'UMP d'instaurer un "serment d'allégeance aux armes" à l'intention des jeunes Français, selon un sondage Ifop pour *France Soir*. Claude Guéant, le ministre de l'Intérieur, prône quant à lui un serment "aux valeurs de la République". Le Centre royaliste d'Action française s'interroge : « Si le jeune refuse de prêter ce serment digne des heures les plus sombres de la Terreur », sera-t-il « envoyé en camp de rééducation républicain ? Voire privé de sa nationalité ? »

» NAZISME

Intensifier le combat contre le national-socialisme : voilà une impérieuse nécessité aux yeux d'Armand Jung, député PS du Bas-Rhin. Quitte à sacrifier encore les libertés... Ainsi a-t-il déposé une proposition de loi « visant à lutter contre la tenue de réunions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe ». L'objectif serait de fermer les régions frontalières, et notamment l'Alsace, aux groupuscules néonazis qui les visiteraient régulièrement. Cependant, outre « l'apologie [...] des crimes contre l'humanité », le texte vise celle des « crimes de collaboration ».

RELIGION

Rome-Écône

Vers une solution ?

TOUT le monde catholique, du moins ceux qui ont conscience que des relations de l'Église avec sa propre Tradition dépend sa survie en tant qu'Église de l'Ordre tant admirée par Maurras, sait que l'on vit des jours historiques depuis le 14 septembre dernier. Ce jour-là, en effet, M^{re} Bernard Fellay, accompagné des abbés Niklaus Pfluger et Alain-Marc Nély, assistants généraux de la Fraternité sacerdotale saint-Pie X, a été reçu au Vatican par le cardinal Levada, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Le communiqué commun publié par Rome et par Écône à l'issue de l'entretien faisait allusion aux discussions doctrinales qui ont eu lieu pendant deux ans : « Compte tenu des préoccupations et des instances présentées

par la Fraternité sacerdotale saint Pie X, à propos du respect de l'intégrité de la foi catholique face à l'herméneutique de la rupture du concile Vatican II à l'égard de la Tradition - herméneutique mentionnée par le pape Benoît XVI dans son discours à la Curie romaine en date du 22 décembre 2005 -, la Congrégation pour la doctrine de la foi prend pour base fondamentale de la pleine réconciliation avec le Siège apostolique l'acceptation du préambule doctrinal qui a été remis au cours de la rencontre du 14 septembre 2011. »

Vatican II en débat

Ce préambule « énonce certains des principes doctrinaux et des critères d'interprétation de la doctrine catholique nécessaires pour garantir la fidélité au magistère de l'Église et au sentire cum Ecclesia, tout en laissant ouvertes à une légitime discussion l'étude et l'explication théologique d'expressions ou de

formulations particulières présentes dans les textes du concile Vatican II et du magistère qui a suivi. Au cours de la même réunion ont été proposés quelques éléments en vue d'une solution canonique pour la Fraternité sacerdotale saint Pie X, qui suivrait la réconciliation éventuelle et espérée. »

Les 7 et 8 octobre, à Albano, près de Rome, les responsables de la Fraternité se réuniront à huis clos pour discuter de la réponse à donner à ce document pontifical. On comprendra que pour donner une réponse aussi grave de conséquences, M^{re} Fellay s'entoure de conseils car rien ne doit rester dans l'ombre... On aura remarqué que le concile Vatican II, à la suite duquel la messe a été bien souvent désacralisée et le doctrine édulcorée, pour « l'ouvrir au monde », cesse enfin d'être un tabou, mais nul ne peut savoir ce qui sera décidé. Il n'y a plus qu'à prier en attendant, sans oublier que le 7 octobre est la fête du Saint-Rosaire envers qui M^{re} Fellay demande de redoubler de dévotion en ces jours cruciaux. ■ M.F.

□ LAÏCITÉ

L'islam des bureaux

Se démarquant des chantres de la "diversité", le Haut Conseil à l'intégration pointe les tensions suscitées dans l'entreprise par les revendications religieuses. En réponse, il invoque la sacro-sainte laïcité.

Après avoir agité l'école, les services publics et les crèches, la laïcité suscite le débat dans l'entreprise. « *Le paysage a bien changé* », observe Jean-Christophe Sciberras, président de l'Association nationale des directeurs des ressources humaines (DRH). Selon lui, « *la revendication religieuse se fait plus forte, en raison notamment du recours à une main d'œuvre immigrée, originaire de pays non catholiques, à partir des années soixante* ». Les chantiers du bâtiment constitueraient un cas emblématique : « *on y observe le plus souvent des équipes constituées par communautés d'appartenance et par affinités religieuses* », rapporte le Haut Conseil à l'intégration (HCI). Dans un avis publié le mois dernier, celui-ci ne craint pas d'aborder un sujet « *tabou et politiquement incorrect* ». D'autant qu'il aurait « *toujours considéré la question de la laïcité comme intrinsèquement liée à celle de l'intégration des personnes d'origine étrangère* ».

Problèmes concrets

Le service de repas *halal*, l'aménagement des horaires en vue des prières et l'octroi de congés pour les fêtes religieuses seraient gérés « *avec assez de souplesse* » dans les grandes entreprises. En revanche, le port de signes religieux, l'ouverture de salles de prière et les relations hommes-femmes seraient plus délicats à traiter. La légalité s'en trouverait bafouée : « *Ainsi, tel restaurant ne possède pas de vestiaire pour femmes parce que son patron n'envisage pas d'en embaucher. [Dans] un salon de coiffure strictement réservé aux femmes, l'inspecteur du travail ne peut entrer pour effectuer un contrôle parce que son intervention troublerait leur intimité* ».

Deux types de restrictions de l'expression religieuse peuvent être inscrites dans le règlement intérieur des entreprises : elles portent, d'une part, sur les impératifs de sécurité, d'hygiène et de santé et, d'autre part, sur la tâche du salarié définie dans son contrat de travail. « *La jurisprudence du "boucher de Mayotte" (arrêt de la Cour de cassation, mars 1998) est claire sur ce point : un salarié boucher de confession islamique demandait, après deux ans de travail, de ne plus avoir à traiter de viande de porc ; l'employeur refuse ; le salarié cesse son travail et invoque un licenciement sans cause réelle et sérieuse, mais le juge estime que "l'employeur ne commet aucune faute en demandant au salarié d'exécuter la tâche pour laquelle il a été embauché"* ». Par ailleurs, « *le juge français a évoqué au cours de plusieurs affaires la relation avec la*



Après avoir été banni des écoles, le port du voile devrait être déconseillé dans les bureaux, selon l'avis du HCI.

clientèle pour justifier la restriction du port du foulard par des femmes musulmanes. Ainsi, la cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion (1997) a admis le licenciement pour cause réelle et sérieuse d'une salariée de confession islamique qui refusait d'adopter la tenue conforme à l'image de marque de l'entreprise. »

Tandis que la loi leur interdit de répertorier la religion de leurs employés, patrons et DRH risquent des poursuites judiciaires quand ils refusent de céder à certaines revendications. En effet, « *certaines seront tentées de lire toute limitation de l'expression religieuse [...] comme une discrimination religieuse, quand bien même cette restriction serait proportionnée et justifiée* ». À ce titre, déplore le HCI, « *la Halde a participé de cette évolution qui par certains aspects ne favorise guère l'apaisement entre salariés et entre employeur et salariés* ».

Sentiment d'injustice

En outre, des accommodements peuvent être perçus comme des privilèges accordés à une minorité : « *Si certains sont exemptés de travail le vendredi ou le samedi, serait-ce à dire que d'autres doivent impérativement les remplacer ces jours-là ? Si certains ont des horaires aménagés, pourquoi alors le refuser à d'autres dont les raisons ne seraient pas religieuses mais familiales par exemple ?* » Souhaitant palier l'absence de réponses claires et homogènes, le HCI soutient « *la mise en œuvre d'un dispositif à la fois législatif et réglementaire* ». Aujourd'hui, ces questions seraient traitées au plus près du terrain. Selon le HCI, il conviendrait de pro-

mouvoir explicitement « *la neutralité religieuse* », de façon à « *favoriser la qualité du lien social dans l'entreprise* ». Concrètement, cela supposerait la révision des règlements intérieurs, et l'organisation de séminaires où serait diffusée la bonne parole républicaine.

Un principe contestable

« *La laïcité est le moyen de faire coexister pacifiquement dans un espace commun une pluralité de convictions* », martèle le HCI. C'est ignorer la violence des inventaires, et négliger les instrumentalisation auxquelles se prête un principe ambigu. C'est en son nom qu'on tente, parfois, d'étouffer des traditions façonnées par le christianisme - en allant jusqu'à réclamer que les sapins soient retirés des écoles à l'approche de Noël ! Mais n'est-ce pas en son nom, également, que le Front national dénonce désormais l'immigration ? « *En dehors de Marine Le Pen, plus personne ne défend la laïcité* », assure Elisabeth Baudin, dans un entretien accordé au *Monde des religions*. Le 22 septembre, deux condamnations ont été prononcées par le tribunal de Police de Meaux en application de la loi du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public. Or, si l'on en croit l'enquête du *Guardian*, cela ne devrait rien changer au comportement des femmes incriminées. À moins qu'elles renoncent définitivement à sortir de chez elles, confrontées à des injures dont la violence irait croissant. Curieuse façon d'œuvrer à la concorde sociale. ■

Grégoire Dubost

Au fil de la presse



Si l'on admet que l'abondance de biens ne nuit pas, c'est à la condition que ces derniers soient de qualité acceptable. Tirées d'une actualité toujours foisonnante, certaines informations précieuses peuvent servir à nourrir un argumentaire contre le politiquement correct ambiant.

□ C'est ainsi que le site *Enquête et Débat* publie un article intitulé « *Primaires totalitaires* » (30 septembre) où l'auteur s'applique à démontrer l'illégalité des primaires socialistes, pointant « *un totalitarisme d'État orchestré par une simple association "loi 1901" (les partis politiques, en France, n'ont pas d'autre statut juridique) qui [...] avec les moyens et la logistique des pouvoirs publics et des médias aux ordres, s'est accaparée l'espace public [...]. Le PS est parvenu, dans l'indifférence générale, à faire admettre l'inadmissible, tout au moins sur le plan juridique.* »

□ Les socialistes s'emploient, par ailleurs, à passer sous silence « *un sujet qui préoccupe de nombreux Français, y compris dans leur électorat : l'immigration* » (Le Salon beige, 21 septembre). Mais le patronat n'est pas en reste. Sa présidente, Laurence Parisot, a cosigné un essai intitulé *Le Piège bleu marine* (Calmann-Lévy, Paris, 2011). Yan Rioufol (Le Figaro, 15 septembre) a bien perçu qu'en faisant passer le FN « *pour hideux et haineux* » par le classique « *procédé stalinien* » de la « *reductio ad hitlerum* », la patronne des patrons contribue non seulement à maintenir la chappe de plomb sur le débat de l'immigration-invasion de la France et de l'Europe, mais encore, légitime implicitement les réseaux d'immigration clandestine.

o En revanche, M^{me} Parisot, qui serait mieux inspirée d'aller militer au NPA du facteur Besancenot que de présider aux destinées du premier syndicat des entrepreneurs français, ne semble pas s'émouvoir de ce que « *la France [ait] le second taux de taxes le plus élevé, juste après l'Italie. Avec un taux de taxes de 65,8 %, la France fait peser sur ses petites et moyennes entreprises un fardeau fiscal nettement supérieur à la moyenne européenne (44,2 %) et à la moyenne mondiale (47,8%)* ». » (Contrepoints, 23 septembre)

□ À l'heure où le sinistre Châtel s'applique à faire pire que ses prédécesseurs, notamment par l'introduction du non moins sinistre enseignement sur les genres (tout en favorisant le retour de la morale de nos pères sur le tableau noir, sans craindre l'absurdité du paradoxe), le célèbre africaniste Bernard Lugan s'élève contre

une réforme délirante du programme d'histoire, ce, dès « *la classe de cinquième qui a subi des amputations insensées et même proprement "ubuesques" [...] amputations rendues nécessaires afin de dégager autant de plages horaires destinées à l'étude des civilisations non européennes, qu'elles soient africaines, asiatiques ou autres. Pour ce qui concerne l'Afrique, seront ainsi étudiés plusieurs royaumes avec un point central, celui du Mali. Pour leur "faire de la place", Louis XIV a donc été relégué en toute fin de programme et il ne sera donc "survolé" que si le Monomotapa (!!!) a été vu. [...] Disons les choses clairement : le premier but de cette aberrante réforme de l'enseignement de l'histoire est de toucher le public de ces établissements mosaïques dans lesquels 30 à 40 % d'élèves possédant moins de 350 mots de vocabulaire, ne sachant ni lire, ni écrire, ni même raisonner et encore moins comparer, pourrissent littéralement l'apprentissage de classes entières.* »

□ On ne saurait mieux dire alors que, pendant ce temps, nos chères têtes blondes ou crépues, totalement décérébrées par les jeux vidéo, deviennent de plus en plus ignares. Mais ainsi va la République et son école "citoyenne" qui n'hésite pas, sur dénonciation des "vigilants" SNES et FCPE, à clouer au pilori un prof de philosophie de l'Hérault soupçonné par icelles d'avoir frayé, dans sa jeunesse, avec l'"extrême droite". Brrr ! Jacques de Guillebon (*Causeur*, 19 septembre), commentant se fait divers local, se livre à une subtile comparaison avec le traitement réservé, simultanément, à la Fraternité Saint-Pie X par le Saint-Siège qui cherche à ramener cette brebis égarée par le schisme, dans la grande communion de l'Église romaine qui, « *selon le vieux principe de la disputatio médiévale [...] fait avec saint Thomas comparaître la théologie au tribunal de la philosophie et de la raison pour établir son statut* ». En somme, un débat sous les auspices de la tolérance dont notre « *antique République* » se gargarise tant, mais qui, « *comme un vieux régime totalitaire tout pourri du XXe siècle, [...] exclut, épure, fait de la moitié de son peuple un dissident* ».

Aristide Leucate

INSTITUTIONS

Europe : la fuite en avant

Le marasme financier se prête à la surenchère fédéraliste. Avec le risque, pour l'Union européenne, d'essuyer de nouveaux échecs, dont l'économie ferait les frais.



Joseph Daul se définit lui-même comme un « pèlerin » du fédéralisme européen.

La réforme de la "gouvernance économique" de l'UE a été approuvée par le Parlement européen le 28 septembre. Selon ses promoteurs, la discipline budgétaire des États membres devrait s'en trouver renforcée, ainsi que la surveillance des déséquilibres macroéconomiques. Cela étant, les fantasmes des européistes les plus fervents

sont loin d'être réalisés. Dans un entretien accordé à *La Tribune*, le Français Joseph Daul, chef de file des eurodéputés PPE, prône un "big bang" fédéral. Ce serait « très simple » selon lui : « Les gouvernements [...] devraient décider de s'attaquer de façon drastique à leur endettement en prenant, en bloc et le même jour, des mesures telles que la conver-

gence vers le haut de l'âge de la retraite et de la durée hebdomadaire du travail, ou encore l'harmonisation de leur fiscalité. » Des paroles en l'air.

Multiples précédents

D'autres évoquent une nouvelle révision des traités européens. « Parmi les mesures envisagées figure notamment la transformation de l'Eurogroupe en une institution à part entière, disposant d'un secrétariat renforcé et de procédures propres afin d'assurer la continuité des travaux entre chaque réunion mensuelle des ministres des Finances de la monnaie unique », croit savoir *La Tribune*. Cela serait-il inenvisageable en l'état du droit ? Des années durant, le Conseil européen des chefs d'État ou de gouvernement de l'Union s'était réuni en marge du formalisme juridique... Étant donné la gestation délicate du Fonds européen de stabilité financière, la ratification laborieuse du traité de Lisbonne, le fiasco du traité établissant une constitution pour l'Europe, peut-être faudrait-il s'épargner des péripéties supplémentaires. D'autant qu'une telle aventure nourrirait vraisemblablement l'incertitude honnie par l'économie. ■

Grégoire Dubost

BELGIQUE

Bientôt un gouvernement ?

La Belgique pourrait enfin sortir de l'impasse. Mais si le dossier BHV est vraiment bouclé, il restera à définir les orientations politiques du gouvernement.



HABEMUS PAPAM ? Ne précipitons rien. La Belgique n'a pas encore de gouvernement. Les négociateurs sont toujours en conclave. Mais, sauf accident, le jour où la fumée blanche s'élèvera ne semble plus très loin. Que l'hypothèque de BHV (Bruxelles-Hal-Vilvorde) soit levée et la discussion peut reprendre... et aboutir. En jeu : le sort des communes flamandes mais à majorité francophone autour de Bruxelles. BHV a fait une victime. Les libéraux francophones étaient "mariés" depuis dix-huit ans au FDF (Front des Francophones). Le mariage est rompu. Tout profit pour les socialistes qui, dans le sillage d'Elio Di Rupo, confirment, de loin, leur prédominance absolue en Wallonie et se profilent comme premier parti à Bruxelles en détrônant les libéraux.

Équilibre ou reniement

Et l'accord ? Côté libéral, on le présente comme douloureux, mais équilibré ; côté FDF, comme un reniement. Les termes n'en ont jusqu'ici pas été rendus publics. Mais grâce à lui, la Belgique ne s'est pas brisée ; elle obtient un sursis. À quel prix ? Les comptes ne sont pas établis. Sauf que les négociateurs ont réussi à boucler la loi de financement. De 22 % des recettes, la part de la Flandre passe à 33 %. La Wallonie, défavorisée, obtiendra 500 millions d'euros en "compensation" durant dix ans. Bruxelles se verra verser 52 millions annuels, ce qui fait hurler la NVA de Bart De Wever. Il demeure des dossiers importants, tel celui du transfert des compétences. Il s'agit ici d'emplois, de santé, de la sécurité sociale qui ne devrait pas être scindée. Kris Peeters, le ministre-président du gouvernement flamand, dans une générosité condescendante, consent à allouer 200 millions d'euros au

gouvernement fédéral. Il souligne qu'il s'agit d'un surplus puisque, dès cette année, le budget flamand sera en équilibre, alors que le fédéral ne devrait l'être qu'en 2015. D'où la supériorité de la Flandre encore mise en évidence... Reste à définir la politique économique et sociale du gouvernement à venir. Avec les écolos ou sans... Les négociateurs couvrent à peu près toute la gamme de l'échiquier politique. Mais à la gauche du Parti socialiste francophone grandit une nouvelle famille turbulente, le Parti du Travail de Belgique, le PTB. Il y a quelques jours, à Bredene, près d'Ostende, il a organisé sa "fête". Près de 8 000 sympathisants venus de tout le pays s'y sont retrouvés. Un succès indéniable. Résolument hostile à tout séparatisme, le PTB combat le capitalisme. La présence de Daniel Van Daele, secrétaire fédéral de la FGTB (le puissant syndicat socialiste), fut comme un coup de semonce. Il a lancé une mise en garde sévère au chef du PS, et sans doute futur premier ministre, Elio Di Rupo : si la politique sociale ne répond pas aux exigences syndicales, le nouveau gouvernement se heurtera à une résistance déterminée. *Habemus papam* ? Avant que s'élève la fumée blanche, elle rougeoit déjà... □

Charles-Henri Brignac

SUISSE

Berne renonce au Rafale

APRÈS des mois de tergiversations et de comptes d'apothicaire, la Suisse a enfin opté pour une programmation militaire. Faute de financement suffisant, elle n'achètera pas l'avion de combat français Rafale. Le conseiller fédéral en charge de la défense Ueli Maurer (UDC), parent pauvre du gouvernement, a pris acte de la dé-



cision du parlement. « Avec un budget de 5 milliards de francs (environ 4,7 milliards d'euros) pour financer une armée de 100 000 hommes et l'achat de nouveaux avions, le Département de la défense devra renoncer à la haute technologie », a déclaré un conseiller national impliqué

dans le dossier. En conséquence de quoi l'armée de l'air helvétique devra se contenter de vingt-deux Saab Gripen pour remplacer - à l'horizon 2013 - ses F5 Tiger vieillissants. L'appareil suédois serait 40 % moins cher que ses concurrents, le Rafale produit par Dassault et l'Eurofighter d'EADS. Ce choix, qui a malgré tout un coût, montre bien que la défense n'est plus une priorité crédible en Suisse. Tout au plus permettra-t-il à l'aviation militaire helvétique de ne pas faire que de la figuration. ■ G.C.M.

SUISSE

Agitprop antichrétienne

ON SAIT qu'une nette majorité de Suisses s'est prononcée en 2009 contre la construction de nouveaux minarets dans le pays de Guillaume Tell. Cette décision populaire n'a pas été admise par tout le monde. Au nom du multiculturalisme, un lobby islamique, relayé par un groupe de pression se réclamant d'immigrés de la seconde génération, milite maintenant pour l'abandon de la croix blanche figurant sur le drapeau

helvétique. Ces activistes proposent que soit substitué à l'actuelle bannière le drapeau de l'éphémère République helvétique - vert, rouge et jaune - instaurée en 1798 par le Directoire ; un tel emblème représenterait « une Suisse plus progressiste et ouverte ». Bien sûr, ce type de revendication n'a aucune chance d'aboutir dans un pays dont le préambule de la Constitution invoque « Dieu tout puissant ». Un pays où nombre d'élus politiques sont encore soucieux de la défense des valeurs traditionnelles : les députés viennent d'adopter une motion demandant l'interdiction du port de la burqa dans certains lieux pu-



blics. Il n'empêche, la campagne lancée contre la croix helvétique montre que l'agitprop antichrétienne ne désarme pas, en Suisse comme ailleurs. □ G.C.M.

PAC

Feu sur l'aide alimentaire

QUEL N'A PAS ÉTÉ l'effarement de nos compatriotes quand ils ont appris, récemment, que l'aide alimentaire qu'ils pensaient prodiguer aux plus démunis d'entre eux, dépendait, non de leur généreuse obole, mais de fonds publics européens ! « Une bonne part des repas chauds et de l'aide alimentaire fournis par les Restos du Cœur et autres banques alimentaires n'est pas le fruit de la généro-

sité des Français, mais d'une subvention européenne chiffrée à 72 millions d'euros pour la France. [...] Ces subventions sont désormais menacées, l'Allemagne ayant déposé une plainte devant la cour européenne de Luxembourg pour faire reconnaître ces subventions "incompatibles" avec la politique agricole commune. » (Présent, 20 septembre). Quand on sait que la dite PAC va également faire les frais d'une refonte totale en 2013 pour tenir compte des nouveaux arrivants dans l'UE, on peut frémir pour nos agriculteurs, eux aussi sous perfusion européenne. □ A.L.

MONDE ARABE

Un Printemps américain

La vulgate médiatique s'est peu attardée sur l'influence américaine dans les révolutions du Printemps arabe. Tel n'est pas le cas du *Courrier de l'Atlas*, dont la lecture nourrit la stigmatisation d'une véritable « *manipulation* ».



Un manifestant égyptien avec le drapeau du pays

L'élection de M. Obama à la présidence des États-Unis suscitait d'heureuses espérances. Le sinistre fourvoiement de l'invasion de l'Irak, encore aggravé par celle de l'Afghanistan, sembla alors délivrer le gouvernement de Washington de son déguisement en chevalier de la croix du Bien en lutte contre l'empire du Mal. Il n'en fut rien. Le masque tomba quand le président s'écria : « *Je salue la grande révolution de Tunisie, révolution du jasmin !* » C'est avec un grossier mensonge que la CIA met le feu à Tunis : « *Le président Bel Ali s'est enfui avec l'or de la banque de Tunisie.* » Le jour même cette fausse nouvelle est démentie, l'or de la Tunisie étant toujours en dépôt à Fort Knox, aux États-Unis. Après cette première forgerie, une autre : une chaîne de télévision montre des images de liasses de billets de banque entassées dans une armoire du palais de Carthage, sans doute aussi authentique que le massacre d'une ma-

ternité au Koweït par la soldatesque irakienne, autre exemple de fabrication que n'aurait pas désavouée le docteur Goebbels. Restent les accusations de népotisme et de corruption qui feront frémir les Occidentaux, modèles d'impartialité et de probité.

Le feu prend au Caire

Le feu des émeutes prend au Caire. Paisons une intéressante information dans le *Courrier de l'Atlas*¹. Début août, sur une chaîne de télévision égyptienne, deux journalistes animent un programme de libre antenne. Au bout de la ligne, une jeune journaliste, connue comme cyberactiviste contre Moubarak, raconte : « *J'ai suivi avant la révolution plusieurs sessions de formation dans plusieurs pays étrangers [...] organisées par Freedom House, une ONG financée par le département d'État américain et derrière laquelle on trouve la CIA et le Mossad.* » Elle explique que les termes de formation étaient pour

la plupart « *subversifs* », du genre comment contourner la censure, comment lancer des appels à la désobéissance sur Facebook... La journaliste confirme qu'elle a accepté ces formations sans se rendre compte des implications, assurant qu'elle était attirée par des voyages dans des pays exotiques et les *per diem* qu'on distribuait alors généreusement.

ONG, CIA, même combat

Le 1^{er} août, à Beyrouth, Tariq Ramadan, frère musulman, de nationalité suisse, voit une preuve de la manipulation de Washington dans trois constats. En premier lieu, il n'y a pas de slogans anti-occidentaux et anti-israéliens au cours des soulèvements ; en outre, la plupart des cyberactivistes ont été entraînés aux États-Unis à l'agitation et à la propagande. En définitive, les États-Unis ont réagi très vite en appuyant les révolutions comme s'ils y étaient préparés.

Seïf Soudani remarque dans le *Courrier de l'Atlas* « *que les ONG internationales revendiquent leur action pour la diffusion de la démocratie dans le monde. Les fonds distribués sont traçables. Sur les sites, tout est dit. Sur l'IR (International Republican Institution) reprise d'un article qui explique comment les États-Unis ont formé des cyberdissidentes arabes.* » NED (National Endowment for Democracy) donne une liste de ses interventions sur cinq continents. « *Les interventions en Égypte ont été coûteuses et nombreuses. Et nous parlons là d'une seule institution américaine.* »

La démocratisation du monde favorise simultanément la ploutocratie la plus corrompue (l'élection du président américain se

SARKOZY

« ÇA VA ÊTRE ÉNORME ! »



APRÈS avoir reçu un accueil chaleureux en Côte d'Ivoire en mai dernier, lors de l'investiture de Ouattara, le successeur de Gbagbo, sous une pluie de "Merci Sarkozy", il y avait pris goût et attendait avec impatience une tournée triomphale en Libye. Il la lui fallait. « *Ça va être énorme* », annonçait-il à ses visiteurs. Le 15 septembre, le président a eu son bain de foule lors d'une visite express à Tripoli et Benghazi. On ne négotait pas.

On déplaça deux cents policiers d'élite pour assurer sa sécurité. On attendait trente mille personnes. Il n'en vint qu'un millier, à cause, a-t-on expliqué, des mesures de contrôle et de sécurité.

Et maintenant, la guerre civile continue, une guerre dont on commence à s'apercevoir qu'elle a été voulue et préparée de longue date par les États-Unis, pour installer la démocratie. □ M.P.

fait à coups d'argent) ; elle ouvre la voie aux islamistes les plus fanatiques et les apprentis sorciers commencent à peine à s'en apercevoir. Victor Loupan, président du comité éditorial de *La Pensée russe* et des Éditions de l'Œuvre, énonce le vrai dilemme : la démocratie ou le peuple². La démocratie est une chimère, une utopie meurtrière. Une nation atteinte de démocratie réunit les symptômes de

la lèpre et du Sida : elle perd ses membres l'un après l'autre, elle perd aussi tout son système immunitaire. Le peuple intègre les traditions à la vie réelle, reconnaît les gloires du passé, et pour les renaissances, il offre encore de la foi. ■

Perceval

1 - *Le Courrier de l'Atlas*, l'Actualité du Maghreb, n° 51, sept. 2011.
2 - *Le Figaro*, 28 septembre 2011.

SYRIE

Le patriarche maronite à Paris

Quand le président syrien bénéficie d'un soutien inattendu.

DANS NOS ARTICLES sur la situation au Proche-Orient, notamment sur les événements en Syrie, nous avons mis en exergue la menace qui pèserait sur les chrétiens si le président Bachar Al Assad quittait ses fonctions. Le spectre d'une guerre civile sanglante plane sur ce pays fragilisé, à l'instar de ce qui s'est passé en Irak ou en Égypte. Nous avons également émis nos réserves quant aux révoltes produites dans le monde arabe qui, sous le prétexte d'apporter la démocratie et la liberté, propagent le fondamentalisme, palliant le chaos provoqué par la chute précipitée des régimes nationalistes arabes. Lors de sa visite à Paris le mois dernier, le patriarche maronite, SE M^{gr} Béchara El Raï a fait la

même analyse. Fraîchement élu le 15 mars dernier 77^e patriarche de l'Église maronite, succédant à SE le Cardinal Nasrallah Sfeir, il a perpétué une tradition séculaire en effectuant en France son premier déplacement à l'extérieur du siège patriarcal. Les maronites, qui avaient apporté leur soutien aux Croisés, bénéficièrent de la protection de Saint Louis. Celui-ci déclara, en 1250, « *la nation maronite partie de la nation française* ». Louis XIV le répéta le 28 avril 1649, alors qu'il avait pris comme éducateur pour ses fils le maronite Abraham Ecchellensis...

Tel M^{gr} Hoayek, qui était venu, lors de la conférence de la Paix en 1919, demander l'aide de la France pour la restauration du territoire libanais, M^{gr} El Raï s'est rendu à Paris pour alerter les politiques sur la situation au Proche-Orient. Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de sa rencontre avec Nicolas Sarkozy, François Fillon et M^{gr} André Vingt-Trois, il a mis en garde contre la percée de mouvements islamistes radicaux dans le monde arabe. Il a notamment affirmé que la Syrie n'était

pas totalement à l'abri d'une guerre la faisant tomber dans les mains des islamistes. Il a invité les Occidentaux à donner « *plus de chances à Bachar Al Assad* » pour mettre en application les réformes politiques et sociales annoncées en juillet dernier. « *En Syrie, le président qui est un homme d'ouverture n'est pas seul à prendre les décisions. Il est épaulé par un système qui gouverne. [...] Nous ne sommes pas avec le régime mais nous craignons la transition* », a-t-il précisé.

L'exemple du Liban

Par ailleurs, le prélat a souligné que l'Église maronite est la seule Église d'Orient à « *être toujours restée entièrement catholique* ». Il a appelé à sauvegarder la coexistence intercommunautaire et les modèles sociaux nationaux contre les théocraties et les sociétés endogamiques. Il a donné en exemple le Liban, où « *les chrétiens et les musulmans ont scellé un pacte national. Le pouvoir est partagé à égalité, dans le respect de chaque religion. C'est*

pourquoi le modèle libanais est une nécessité au Proche-Orient. Beaucoup de chrétiens arabes voient notre système comme une espérance. [...] Le conflit politique actuel au Liban touche d'abord la communauté musulmane, divisée entre sunnites et chiites. Certes, nous en payons le prix économique et politique puisque ces tensions divisent parfois les chrétiens, qui choisissent l'un ou l'autre camp. Mais l'enjeu est de reconstituer l'union nationale libanaise. »

L'Église maronite, qui compte vingt-huit diocèses dans le monde, doit son origine à saint Maron (ou Maroun), un moine ermite de rite syriaque qui vécut au Ve siècle dans la région de Cyr, en Syrie, vers le nord du Liban. Persécutés par les Jacobites, qui détruisirent leur couvent, les Maronites s'installèrent au Liban dès la première moitié du X^e siècle. Depuis, leur patriarche, élu parmi les moines du couvent Saint-Maron, est nommé "patriarche d'Antioche et de tout l'Orient". Son siège se trouve au pays du Cèdre. ■

Élie Hatem

PALESTINE

La dernière carte de M. Abbas

Alors qu'ils persistent dans leur volonté de proclamer un État, les Palestiniens doivent compter avec la volte-face américaine. Tandis que les négociations sont bloquées avec Israël, les tensions pourraient s'accroître au Proche-Orient.

La crise palestinienne est-elle à un nouveau tournant décisif ? On pourrait le penser. Depuis trois ans et l'arrivée à la Maison-Blanche du président Obama, Mahmoud Abbas et l'Autorité palestinienne ont tout fait pour se conformer à la feuille de route de Washington, et satisfaire à ses exigences, dans l'espoir que les Américains tiendraient leur promesse et conduiraient l'État hébreu à conclure une paix de compromis honorable permettant la naissance de l'État palestinien.

Vers un État palestinien

Le résultat est nul. Les Américains n'ont rien fait. Aucun progrès n'a été enregistré. Les Palestiniens n'ont rien obtenu et le cabinet Nétanyahou a continué sa politique de colonisation sauvage en violation de toutes les résolutions et décisions des Nations-Unies. La politique des Israéliens à l'égard des Palestiniens n'a jamais été aussi brutale, et celle de Washington face à la crise aussi inexistante.

Il a fallu beaucoup de courage politique à Mahmoud Abbas et à l'Autorité palestinienne pour demander la reconnaissance par l'ONU. d'un État palestinien. Première étape : le Conseil de Sécurité. Il faudrait neuf voix sur quinze aux Palestiniens pour faire approuver leur demande. Pour bloquer la décision, les États-Unis seront amenés à opposer leur veto, ce qu'ils veulent éviter à tout prix. Obama a promis de faire reconnaître l'État palestinien. Il se ferait ridiculiser et perdrait tout crédit auprès du monde arabe s'il s'y opposait. Mais il le fera si nécessaire, quel qu'en soit le prix, pour ne



Mahmoud Abbasa a tout fait pour se conformer à la feuille de route de Washington.

pas indisposer Israël et la diaspora juive américaine. Deuxième étape : l'Assemblée générale. En cas de veto américain, les Palestiniens iront devant l'assemblée générale de l'ONU, où une majorité leur est acquise. La Palestine serait alors reconnue comme "État observateur", donc État. L'entité palestinienne cesserait d'exister. L'État palestinien, avec son statut d'observateur pourrait devenir membre à part entière de tous les organismes onusiens - Unesco, FAO, OMS... -, recourir à la Cour internationale de justice et à la Cour pénale internationale. Les Américains et le gouvernement israélien n'en veulent pas non plus. Washington a menacé de couper son aide financière aux

Palestiniens, Nétanyahou de bloquer le reversement des taxes perçues pour le compte de l'Autorité devenue État de plein droit ! Cela serait le comble de l'absurdité.

Négociations bloquées

Négociez, dit Washington, mais Israël refuse pratiquement. Négociations dit M. Nétanyahou, mais il n'accepte même pas de suspendre la colonisation sauvage, ce qui permettrait d'enclencher ces négociations ! Le président Obama dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, a évoqué l'« holocauste » et « l'angoisse » des Israéliens sous la menace des

roquettes. Il a oublié de rappeler les milliers de morts palestiniens, leur souffrance, leur humiliation. Ce disque était celui d'un candidat en campagne pour sa réélection, bien plus que celui du président arbitre et impartial qu'il souhaiterait apparaître. Les Palestiniens auront toutes chances d'obtenir leur statut d'État. La politique américaine subira un nouvel échec. La crise continuera.

Le plan français

Le discours de Nicolas Sarkozy devant l'ONU a offert une honorable porte de sortie aux deux parties et constitue un plan raisonnable pour résoudre la crise : reconnaître immédiatement et sans opposition le statut de l'État observateur à la Palestine, établir un calendrier en trois étapes sur une durée d'un an pour les négociations, afin de résoudre la crise. Cette position honore la diplomatie française. Les Palestiniens accepteraient le plan français. M. Nétanyahou y est opposé. Washington aussi, semble-t-il. Si le plan français, raisonnable et équilibré, reconnaissons-le, n'aboutissait pas, la crise palestinienne franchirait une nouvelle étape de gravité. Observons donc l'évolution de la situation. Dans toute cette affaire deux points restent peu évoqués. D'une part, le sort des habitants de Gaza, portion de territoire ghettoisée par Israël et transformée en un véritable camp de concentration par les islamistes, est loin d'être enviable. Mais où sont donc les défenseurs des droits de l'homme ? D'autre part, Israël manque actuellement d'un homme d'État de la dimension de Begin, de Rabin, sans rappeler Ben-Gourion ou Gold Meïr... M. Nétanyahou se révèle de plus en plus comme un politicien prisonnier des extrémistes, soucieux de rester au pouvoir à tout prix et sans vision politique à long terme. C'est une analyse pessimiste, mais la situation actuelle permet-elle d'être optimiste ? ■

Pascal Nari

RUSSIE

Poutine président



LA RIVALITÉ vraie ou supposée entre le président russe Medvedev et son Premier ministre, et prédécesseur, Vladimir Poutine, pour l'élection présidentielle de mars 2012, vient de se terminer. Poutine sera candidat, Medvedev se retire du jeu, si toutefois il voulait y entrer. Poutine sera élu en conformité avec la constitution, et Medvedev pourrait être son Premier ministre.

Le duo gagnant va continuer. Les bien-pensants avaient espéré la victoire de Medvedev, le "libéral", le "pro-occidental" contre le nationaliste autoritaire, sinon dictateur, Poutine. Ils ont perdu. La Russie ne retournera pas au temps du docile Gorbatchev de la fin du règne, ni à l'époque chaotique d'Eltsine. N'en déplaise à certains, la terreur n'y règne pas. Les gens sont libres et fiers de leur patrie. Une minorité est mécontente et s'exprime. Mais le pays dans son ensemble sort de l'ornière, connaît une croissance rapide, panse les plaies du bolchevisme et du chaos qui a suivi. Il est redevenu une grande puissance en renouant avec son passé, tout son passé, son histoire millénaire, ses traditions. Cela insupporte les "intellectuels faussaires" et les tenants des "grands intérêts" qui veulent dominer le monde, accaparer ses richesses et détruire les nations. La Russie n'a plus de visées impérialistes. Nous n'avons aucune raison de nous inquiéter de sa stabilité et de sa prospérité. Sa puissance pourrait même contribuer à la naissance d'un nouvel équilibre mondial. □ P.N.

IRAN

Cadavres lourds et cadavres légers

Selon qu'elles soient pratiquées aux États-Unis ou en Iran, les exécutions ne suscitent pas le même émoi.

AU DERNIER JOUR de l'été, un afro-américain, comme on dit aujourd'hui, accusé du meurtre d'un policier, a été exécuté aux États-Unis. Il était âgé d'une quarantaine d'années. Pendant vingt ans, il n'avait cessé de clamer son innocence et avait épuisé toutes les voies de recours. À la dernière minute, la cour suprême de son État, puis celle des États-Unis à Washington, avaient rejeté ses appels. Cette exécution a soulevé une vive indignation en Europe et particulièrement en France. Les grandes et petites chaînes de télévision, les radios nationales et les principaux journaux en ont longuement débattu. Saint-Germain-des-Prés était en émoi. Quelques grands "intellectuels" sont intervenus pour sauver le condamné. Même

le Quai d'Orsay a cru bon d'exprimer son émotion. Émotion et réactions légitimes ou non, chacun jugera selon son opinion et sa conscience. Je suis personnellement opposé à la peine de mort et l'ai toujours été, et aurais demandé la grâce du condamné. Non pour condamner la justice américaine mais par conviction.

Un mineur mis à mort

Au moment où se déroulaient ce fait et ces réactions, en deux jours, vingt-quatre personnes ont été exécutées publiquement et officiellement en Iran. Presque toutes accusées de comportement contraire à l'islam ou actes contre-révolutionnaires. Nous dirons ici des délits d'opinion. Parmi les suppliciés, un jeune homme de dix-sept ans, donc pas encore majeur, pendu à une grue. Sur ordre des autorités et sans doute pour terroriser la population, la pendaison a été retransmise par la télévision. En direct. L'agonie de ce martyr - y a-t-il un autre terme ? - a duré exactement vingt minutes. Quelques centaines de "bassidjis", miliciens islamistes, avaient été mobilisés pour applaudir la scène. Tout l'Iran

a entendu l'appel déchirant, tragique, du jeune homme pendu, « mère, mère », avant qu'il ne perde conscience. Et tout l'Iran a pleuré. En silence. On n'a pas entendu l'expression de beaucoup d'émotion, bien que le Quai d'Orsay se soit dit « profondément choqué » dans un bref communiqué. Les professionnels des droits de l'homme, à l'indignation sélective, ont détourné la tête. Une autre train d'exécutions groupées et publiques va suivre, semble-t-il, dans quelques jours. Parmi les condamnés, Youssef Naderkhani, jeune pasteur de trente-deux ans, converti au christianisme à l'âge de dix-neuf ans et accusé du « crime » d'apostasie. Cette fois, le Quai d'Orsay s'est déclaré « préoccupé ».

Un paravent moral

Je n'ai pas la moindre illusion sur l'attachement des "grands" de ce monde aux droits de l'homme. Cela n'est qu'une arme pour parvenir à d'autres objectifs, souvent pétroliers. Actuellement, on justifie et légitimise l'intervention militaire en Libye contre Kadhafi, personnage indéfendable,

au nom des droits de l'homme. On détourne les yeux de ce qui se passe aux îles Bahrein ou au Yémen. Sans parler du cas très particulier de la Syrie. Pourtant les situations sont assez semblables. C'est la politique du deux poids, deux mesures. Certains cadavres pèsent plus que d'autres. J'ai écrit ces lignes car je sais que les Français attachés aux principes moraux, au respect non sélectif des droits de l'homme, sont beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit. Notamment, et peut-être surtout, parmi les lecteurs de L'AF 2000. Je prends acte de ce qui se passe et je ne veux pas que l'on oublie. Je ne voudrais pas que l'on oublie que le combat contre l'islamisme - qu'il ne faudrait naturellement pas confondre avec l'islam - est une priorité absolue. Comme l'a été la résistance et la lutte contre le nazisme et le bolchevisme, ses aînés. Ce combat ne souffre ne de répit, ni d'états d'âme, ni d'indignation à géométrie variable. ■

Houchang Nahavandi
Universitaire, écrivain, ancien recteur de l'université de Téhéran

❑ HOMMAGE

Lucien Jerphagnon

Historien de l'Antiquité grecque et romaine, professeur de philosophie, Lucien Jerphagnon était l'un de nos très grands érudits, mais avant tout, peut-être, un homme libre.



Lucien Jerphagnon
1921-2011

La mort n'aura pas eu, dans les media, l'écho qu'elle aurait dû, mais il ne s'agissait, il est vrai, que de celle d'un historien de l'Antiquité grecque et romaine, notamment tardive, et professeur de philosophie... Lucien Jerphagnon, né à Nancy en 1921, est mort le 16 septembre dernier, victime d'un cancer. Notons tout de même le très décent hommage des services du ministère de la Culture... Né à Nancy en 1921, il était non seulement un de nos très

grands érudits, mais avant tout, peut-être, un homme libre, libre tout d'abord de cet esprit de sérieux qui, trop souvent, dissimule mal une suffisance non toujours exempte de sottise... La sottise ? Julien Jerphagnon s'en était précisément fait l'érudit en publiant récemment une anthologie (*Vingt-huit siècles qu'on en parle*), dans laquelle il prévenait ainsi tout de suite son lecteur : « *Le plus retors dans la bêtise, le plus dangereux, le plus comique aussi,*

c'est naturellement que chacun s'en croit exempté. » Reçu à cette occasion par Jean-Pierre Elkabach dans son émission *Bibliothèque Médicis*, sur *Public Sénat*, les téléspectateurs avaient pu découvrir un jeune homme... approchant les quatre-vingt-dix ans. Mais comme le note Gérard Leclerc dans le très bel hommage qu'il lui a rendu sur *Radio Notre-Dame*, ce lettré l'était avant tout « *dans le sens du raffinement extrême de celui qui sait goûter et interpréter un texte et qui ne dédaigne pas lui-même d'écrire, même s'il ne prend jamais la pause du grand écrivain* ». Il laisse une œuvre immense.

Réfractaire au STO

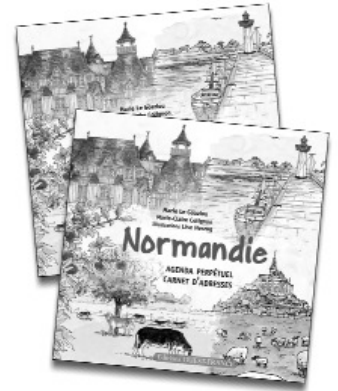
L'esprit de liberté ne s'acquérant pas, c'est dès sa jeunesse qu'il en avait témoigné, en refusant de partir pour le Service du travail obligatoire, institué par Laval à la demande des Allemands (il sera pour cette raison envoyé en captivité). Il laisse également le souvenir d'un professeur qui ne s'est jamais laissé prendre dans les rets d'une institution qui, souvent, par ses luttes internes, dompte les intelligences quand elle ne les stérilise pas. Nous n'oublierons pas, quant à nous, l'honneur qu'il nous avait fait en acceptant, avec quelle gentillesse, de collaborer plusieurs fois à la revue royaliste *Les Epées*, pour nous parler, précisément, avec une langue aussi claire qu'un style enjoué, de Julien l'Apostat, de Plotin et de saint Augustin, dont il avait assuré l'édition en trois volumes pour La Pléiade. Trois noms qui résument l'Antiquité tardive, une période aussi foisonnante que l'était la culture de ce grand humaniste. ■

Axel Tisserand

AGENDA

Anniversaire normand

À L'OCCASION du onzième centenaire du duché de Normandie, événement largement occulté, les éditions Ouest-France proposent cet agréable et intelligent agenda perpétuel, illustré des dessins vifs et colorés de Lise Herzog. Grands rendez-vous sportifs, culturels et patrimoniaux, hauts lieux religieux, foires, monuments, musées y sont présentés et proposent un agréable voyage à travers les campagnes, les villes et au long du littoral normand. ❑ A.B.



✓ Marie Le Goaziou, Marie-Claire Colignon et Lise Herzog, *Normandie, agenda perpétuel et carnet d'adresses*, Ouest-France, 144 p., 12,90 euros.

CINÉMA

Les films d'octobre

❑ **Bienvenue à bord** (déjà en salle) - Une croisière style "Club Med" dans le registre de la comédie, mais très vite le film prend l'eau de toutes parts et la soi-disante comédie tourne à la pitrerie de mauvais goût. Comme par hasard, on y retrouve l'inénarrable et insupportable Franck Dubosc flanqué d'un Gérard Darmon et d'une Valérie Lemercier bien à la peine pour justifier leur cachet.

❑ **Johnny English : le retour** (sortie le 19 octobre) - Rowan Atkinson, le fameux comique anglais a-t-il bien fait de revenir sur nos écrans ? Pas sûr car s'il



s'ennuie manifestement dans son rôle d'espion idiot, il nous ennue profondément dans cette série de gags éculés et souvent « téléphonés ». Dialogues sans éclat, scénario minimaliste sans le style parodie de James Bond nous font rarement sourire et les quelques effets spéciaux ont du mal à masquer l'indigence de l'ensemble.

Frédéric Pic

DVD

À découvrir en vidéo

Chez Carlotta Film, sept films du grand réalisateur allemand Rainer Werner Fassbinder (1946-1982), dont *L'amour est plus froid que la mort* et *Le Mariage de Maria Brown*. (En vente

le 5 octobre) Chez les éditions Montparnasse, une série de six DVD sur l'Amérique en guerre avec des grands du cinéma américain comme Franck Capra, Anatole Litvak, John Huston, John Ford... (En vente le 4 octobre). Chez TF1 Vidéo, sortie de *Minuit à Paris* : dernière comédie de Woody Allen, légère et délicieusement romantique. (En vente le 12 octobre) ❑ F.P.

THÉÂTRE

Le comble du blasphème

Deux spectacles programmés en France à la rentrée susciteront l'indignation de tout chrétien digne de ce nom. L'institut Civitas les présente très éloquentement.

LE PREMIER, intitulé *Golgota picnic*, est prévu à l'affiche à Toulouse du 16 au 20 novembre puis au théâtre du Rond-Point à Paris du 8 au 17 décembre prochains. Le metteur en scène Rodrigo Garcia prétend revisiter ici les Saintes Écritures et parle d'approche « *absolument impudique* » destinée à présenter l'iconographie chrétienne comme l'image de « *la terreur et de la barbarie* ». L'imaginaire biblique de Rodrigo Garcia se traduit par un langage et des images obscènes. Le Christ est appelé « *el puto diablo* » et est comparé à un terroriste. Sa plaie ultime de crucifié est rem-

plie de billets de banque. Des hamburgers jonchent le sol de la scène de spectacle pour parodier de façon grotesque la multiplication des pains. Et c'est tout nu que le chef d'orchestre italien Marino Formenti interprète au piano l'air des Sept dernières paroles du Christ en Croix de Haydn. Joué précédemment en Espagne, ce spectacle blasphématoire y avait provoqué un véritable tollé, suscitant une question au Parlement, puis des manifestations devant le théâtre.

Des enfants caillassant le visage du Christ

Le second spectacle blasphématoire est un opéra-théâtre intitulé *Sur le concept du visage du fils de Dieu*. Cette "œuvre" de Romeo Castellucci sera présentée à Paris, au théâtre de la Ville, du 20 au 30 octobre, puis à Rennes et à Villeneuve-d'Ascq. La succession de tableaux montre tour à tour un vieillard nu se torchant le derrière, des enfants caillassant le visage du Christ, puis le visage innocent de NSJC est attaqué de l'intérieur. Il est d'abord

trituré, déformé comme par des mains et des pieds qui pousseraient la fine peau de surface. Ensuite on dirait qu'un grand couteau l'entaille, et de grandes coulures d'un brun-rouge évoquant plus les matières fécales de la scène précédente que le sang, se répandent sur lui, avant qu'un voile noir ne recouvre le portrait du fils de Dieu pour faire apparaître le mot de la fin : « *You are not my shepherd.* » (« *Tu n'es pas mon berger.* »)

On ne peut que réclamer avec le plus grande énergie, comme le fait Civitas la déprogrammation de ces ordures, qui puent la haine du Christ, lequel est salué par les catholiques comme Notre Père. Qui laisserait sans réagir son père se faire insulter, humilier ? Cela est insupportable en terre chrétienne. Joignez-vous à la mobilisation qu'entreprend à Paris le 29 octobre prochain Civitas et son secrétaire général Alain Escada. Demandez pour la signer la pétition aux directeurs des théâtres concernés à Institut Civitas, 17 rue des Chasseurs 95100 Argenteuil ; 01 34 11 16 94 ; www.defendonslechrist.org ■ M.F.



Le théâtre du Rond-Point se distingue en accueillant la représentation de *Golgota picnic*.

❑ LIVRES

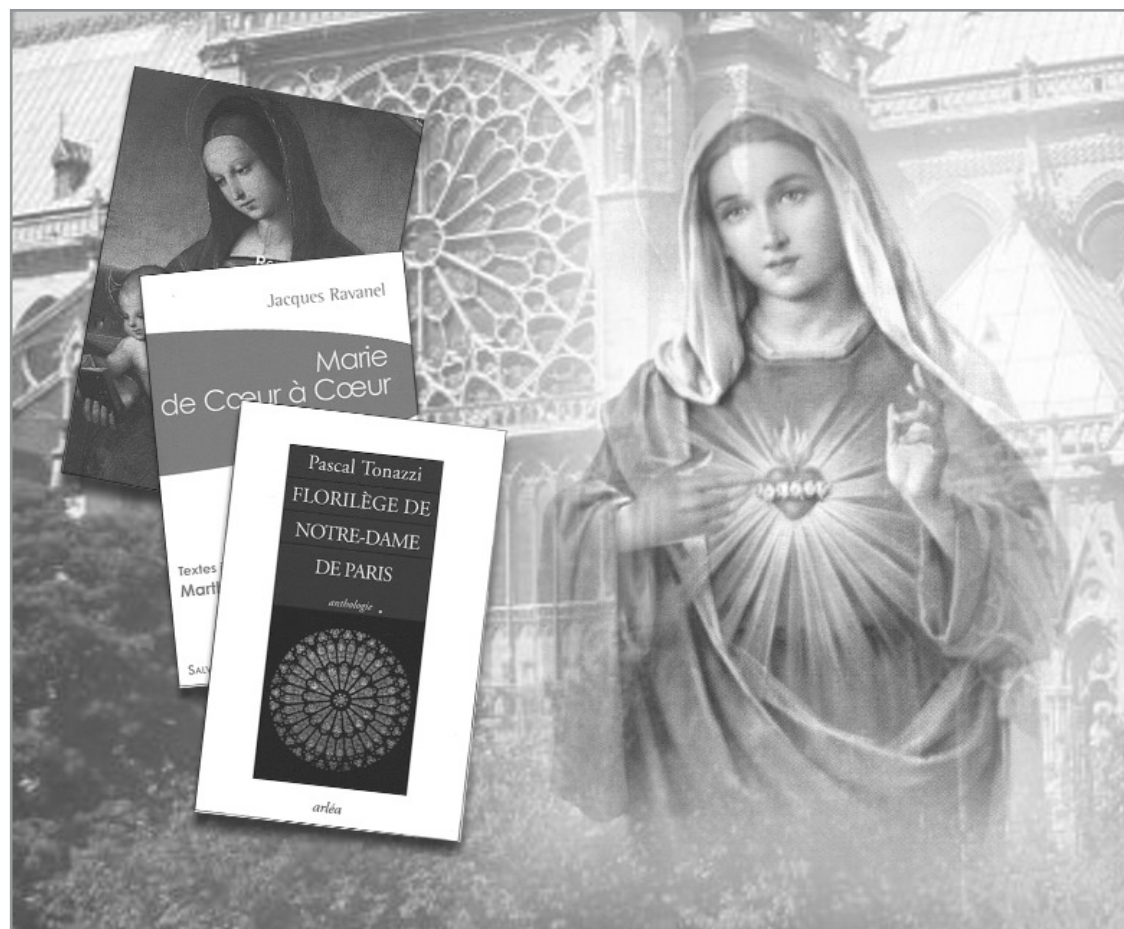
Écrire sur Notre-Dame

Dès les premiers temps du christianisme, la piété mariale a cherché à pallier le silence des évangiles autour de Notre-Dame. Mais est-il bon de gloser sur celle qui avait élu le silence et la discrétion ?

L'abbé Laurentin s'est imposé comme l'un des chefs de file de la mariologie conciliaire. C'est à ce titre, et devant la curiosité mal éclairée des dévots, qu'il a, avec François-Michel Debroise, soumis au crible de la critique historique, des Écritures, de la Tradition et du bon sens, huit séries de révélations privées, du XVII^e siècle à nos jours, présentant des versions plus ou moins complètes de la vie de Notre-Dame. Celles de Marie d'Agreda, d'Anne-Catherine Emmerich, de Thérèse Neumann jouissent d'une forte faveur auprès du public ; celle de Maria Valtorta, Italienne morte en 1961, est restée à l'Index jusqu'à sa suppression. S'y ajoutent les dires de voyants encore vivants sur lesquels l'Église ne s'est pas prononcée. Comment faire la part des propos recevables, en tirer des conclusions raisonnables ? C'est à cette tâche titanesque, car les textes en question sont aussi abondants que les évangiles sont concis, et fastidieuse, que les auteurs se sont attachés, non sans mérite.

Retour aux sources

En ressort, de bric et de broc, une vie de la Sainte Vierge mettant en parallèle, événement par événement, des versions parfois contradictoires et s'attachant à en retrouver les sources éventuelles. Autant le dire, cette *Vie de Marie d'après les révélations des mystiques* n'est pas attrayante à lire. Elle démontre, sauf exceptions, que les inspirés, quand même leur bonne foi ne serait pas en doute, n'ont rien dit qui ne fût connu antérieurement de la Tradition catholique. Ne subsistent donc, à l'arrivée, que des méditations, souvent touchantes, sauf exceptions, que les inspirés, quand même leur bonne foi ne serait pas en doute, n'ont rien dit qui ne fût connu antérieurement de la Tradition catholique. Ne subsistent donc, à l'arrivée, que des méditations, souvent touchantes, sauf exceptions, que les inspirés, quand même leur bonne foi ne serait pas en doute, n'ont rien dit qui ne fût connu antérieurement de la Tradition catholique. Dans ces conditions, mieux vaut s'en tenir aux textes mariaux qui, depuis l'Antiquité, ont nourri et soutenu la prière chrétienne et fait aimer la Médiatrice de toute grâce. Jean-Paul Dufour présente une anthologie, *Marie notre mère*, merveilleusement illustrée, ce qui ne gâte rien, rappelant la place faite à Notre-Dame dans le Nouveau Testament et le catéchisme catholique, la manière de prier le Rosaire, puis les plus belles prières et méditations des églises grecque et romaine à la gloire de Notre-Dame. S'y retrouvent les grands textes des Pères et des docteurs, ceux des saints, ceux que l'on sait par cœur et que des générations ont priés, ceux que l'on a oubliés et qui sont souvent pourtant aussi beaux que profonds, et, plus près de nous, des extraits d'écrivains contemporains, des cantiques récents. Un livre où puiser à tout



instant avec profit. *Marie de cœur à cœur* le complètera utilement. Scrutant les évangiles, les apparitions, le témoignage de Marthe Robin, le père Jacques Ravel propose une suite de méditations mariales autour des grandeurs de Notre-Dame, « *Pleine de grâce* », « *Mère de Dieu* », « *Gloire de Jérusalem* », Médiatrice, secourable en toute rencontre et situation, afin de rappeler à notre société combien il est profitable de se tourner vers elle.

La quête du Graal

À la fin du XIX^e siècle, les restaurateurs de l'église Saint-Clément de Tahull, perdue au fond d'une vallée pyrénéenne du versant espagnol, eurent la surprise d'y découvrir, sous des couches de plâtre et de repeints, une remarquable série de fresques romanes d'une fraîcheur et d'une grâce prodigieuses qui les firent immédiatement considérer comme des chefs d'œuvre. Produits d'un artiste local inconnu mais plus que talentueux, le maître de Saint-Clément, qui travailla au XII^e siècle, ces fresques comportaient une particularité : elles représentaient la Vierge au centre du collège épiscopal tenant à la main un "graal", mot catalan désignant un plat ou une coupe. Or, quand peignait le maître de Saint-Clément, Chrétien de Troyes n'était pas né et nul en Europe n'avait osé parler de semblable objet ni ne l'avait associé à une quête mystique. Faut-il supposer que le trouvère champenois et ses continuateurs auraient eu connaissance de ces

peintures et qu'elles auraient été à l'origine de l'histoire de Perceval ? C'est la thèse que soutient avec talent et ardeur un universitaire canadien, Joseph Goering, dans un essai, *La Vierge et le Graal*, qui réfute, un peu abruptement, toute racine celtique au mythe. Il y a là des points intéressants, et une lacune, imputable au protestantisme de l'auteur, qui porte sur les croyances catholiques et le culte marial un regard étranger à leur contenu. À l'évidence, le professeur Goering, qui s'interroge sur les raisons de cette iconographie, ce récipent dans les mains de Notre-Dame, ignore qu'elle porte les titres liturgiques de « *vase honorable, vase d'insigne dévotion* », et, dans la liturgie byzantine, celui de « *coupe où nous puisons la joie* ». Cela pourrait éclairer les intentions du maître de Saint-Clément...

La cathédrale de Paris

Vase se disait aussi vaisseau et ce sont bien des vaisseaux de pierre que nos aïeux élevèrent avec les cathédrales à la gloire de Marie. Mon vieil ami Pascal Tonazzi professe depuis son adolescence une passion raisonnée pour Notre-Dame de Paris, sanctuaire auquel il a consacré l'essentiel de ses loisirs, recherchant avec une rare patience le moindre texte, la moindre ligne qui lui furent consacrés. Après trente ans de lectures, il propose un *Florilège de Notre-Dame de Paris* qui ne se contente pas d'être une anthologie remarquablement documentée mais devient, sous sa plume avertie, une

véritable histoire de la cathédrale à travers le regard et les propos de ceux qui en parlèrent. Travail admirable à plus d'un titre doublé d'un acte de foi et d'amour touchant.

Église conventuelle

Autre lieu de culte parisien qui mérite le détour, Notre-Dame des Victoires, église conventuelle des pères Augustins élevée sur un terrain offert par la reine Margot avec l'appui de Louis XIII qui en imposa la titulature afin de marquer sa reconnaissance envers la Sainte Vierge pour la prise de La Rochelle, place forte protestante devenue État dans l'État. Le père Renaud Bancon, recteur de la basilique, n'insiste pas sur ce détail, qui sent l'alliance du « *sabre et du goupillon* ». Sa présentation de la *Neuvaine à Notre-Dame des Victoires*, précédée d'une courte notice historique, porte sur d'autres aspects. C'est son choix. Mais nous nous souvenons que c'est ici que la Vierge Marie apparut à l'automne 1637 pour annoncer que Dieu accordait à la France le dauphin attendu qui serait Louis XIV. L'apparition de Pontmain, le 17 janvier 1871, s'inscrit dans un contexte historique, celui de la défaite française face à la Prusse et ses angoisses, mais, et c'est l'un des mérites du merveilleux livre du père Bernard Dullier, actuel recteur du sanctuaire, *Dieu vous exaucera en peu de temps*, elle répond aussi aux demandes, besoins, peines et craintes de chaque époque et chaque génération. Le

père Dullier a choisi la forme du guide pour promener les pèlerins à travers le village et leur en faire découvrir l'histoire. Du presbytère de l'abbé Guérin, nommé en 1836 dans cette paroisse reculée du Bas-Maine trop longtemps privée de prêtre mais qui en éprouvait encore le besoin, et qui la sanctifia littéralement, jusqu'à la grange des Barbedette, parents des deux premiers voyants, en passant par l'église paroissiale, puis à travers les richesses de la basilique, il invite avec cœur et intelligence à comprendre la métamorphose d'une communauté ordinaire en récipiendaire d'un miracle. C'est simplement dit, simplement raconté, mais d'une profondeur remarquable.

Extrême-Orient

L'Europe et la France ne furent pas les seules bénéficiaires des visites de Notre-Dame, manifestée à toutes les époques et sur tous les continents. Patrick Sbalchiero, bon connaisseur des mariophanies, tente de répertorier les apparitions de la Vierge en Extrême-Orient. La persistance du communisme en Chine, au Vietnam, en Corée du Nord rend la démarche difficile car les documents manquent, et les possibilités de s'informer aussi. C'est pourquoi l'entreprise a quelque chose d'inachevé et ne correspond pas tout à fait à ce que le titre promettait. S'il rappelle brièvement les conditions de la christianisation de l'extrême Asie et l'état actuel des catholicités, Sbalchiero se heurte vite au silence des sources et du clergé. Impossible de s'étendre sur le pèlerinage de La-Vang près de Hué, l'un des plus vénérables ; pas d'informations sur les apparitions chinoises de Notre-Dame de Liesse... Si l'on excepte celles, récentes et reconnues, d'Akita au Japon, tout est vague, douteux. Alors, il faut rester sur la réserve, supposer que le climat presque constant de persécutions pourrait être pour beaucoup dans ces visions, et, paradoxalement, s'étendre, trop, sur des phénomènes très controversés recensés en Corée du Sud, aux Philippines et ailleurs de nos jours, mettant en parallèle des faits qui ont pour eux le poids de la Tradition et d'autres qui encouragent seulement la curiosité populaire pour l'extraordinaire. Un choix qui, hélas, relativise tout, et c'est dommage. ■

Anne Bernet

✓ Abbé René Laurentin et François-Michel Debroise, *La Vie de Marie d'après les révélations des mystiques*, Presses de la Renaissance, 290 p., 20 € ; Jean-Paul Dufour, *Marie, notre mère*, Téqui, 370 p., 17 € ; P. Jacques Ravel, *Marie de cœur à cœur*, Presses de la Renaissance, 270 p., 19 € ; Joseph Goering, *La Vierge et le Graal*, Les Belles Lettres, 245 p., 25 € ; Pascal Tonazzi, *Florilège de Notre-Dame de Paris*, Arléa, 270 p., 20 € ; *Neuvaine à Notre-Dame des Victoires*, Salvator, 65 p., 3 € ; P. Bernard Dullier, *Dieu vous exaucera en peu de temps*, Téqui, 60 p., 10 € ; Patrick Sbalchiero, *Les Apparitions de la Vierge en Extrême-Orient*, Presses de la Renaissance, 185 p., 17 €.

□ HARKIS

Les parias de la République

Le dimanche 25 septembre était célébrée la "Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des forces supplétives". Une cérémonie fut présidée aux Invalides par le chef de l'État.

Ceux qui s'interrogent aujourd'hui sur les difficultés de l'émergence d'un islam français, oublient que celui-ci existait bel et bien outre-Méditerranée dans la défunte Algérie française. À l'époque, la majorité des musulmans, qui faisaient avant tout de la religion une affaire personnelle, en acceptant la présence française et la coexistence sur une même terre de plusieurs religions, pressentaient bien que seule une Algérie plurielle était le gage d'un avenir de progrès et de paix. Certes, tout était loin d'être parfait et la concrétisation de la promesse d'une pleine citoyenneté pour tous n'avait que trop tardé. Cependant, on y croyait encore et innombrables étaient les musulmans à s'engager dans le combat pour une Algérie française rénovée et généreuse à l'égard de tous ses habitants.

Un processus infernal

On les appela d'un terme générique, les "harkis" qui, en réalité, regroupa bien davantage que les soixante mille combattants regroupés dans les unités supplétives *stricto sensu*. Ils s'opposèrent résolument à la fraction dure des Oulémas et autres "djihadistes" qui, sous couvert d'une phraséologie révolutionnaire, visaient (sans le dire) à la purification ethnique de l'Algérie, décrétée de surcroît uniquement arabo-islamique. Après avoir combattu le FLN, la France "officielle" décréta le 19 mars 1962 que l'ennemi d'hier était devenu son allié contre la "subversion". Finie l'Algérie de papa, l'on s'engagea dans un processus infernal qui aboutit à l'Algérie du FI(L)S, ou Front islamique du salut. On n'en est pas sorti, puisque 90 % des mosquées d'Alger sont aujourd'hui salafistes. Comme il semblait impossible de les "rapatrier" en France métropolitaine, la plupart de ceux qui s'engagèrent naïvement sous les plis du drapeau tricolore, furent abandonnés et livrés à la vindicte d'un FLN, dont le caractère sanguinaire n'était plus à démontrer (plus de cent mille victimes). La honte de l'abandon fut telle que des consignes furent données de manière très discrète par les âmes damnées de De Gaulle (Joxe et Messmer) afin de sanctionner les officiers qui avaient "rapatrié" des groupes de harkis, à l'encontre des directives officielles. Face à cette infamie, peu, très peu furent ceux qui protestèrent : les royalistes bien sûr, d'*Aspects de la France* et de *La Nation française*, *L'Esprit public* de Jules Monnerot, Georges Bidault et Jacques Soustelle et également Maurice Allais, notre seul Prix Nobel d'économie qui exprima sa révolte dans *Combat* alors qu'il était pourtant partisan de l'indépendance de l'Algérie.



Le président de la République aux Invalides le dimanche 25 septembre

Photo : Présidence de la République - C. Alix

Les rescapés du massacre furent relégués, pour une bonne partie d'entre eux, dans des camps et des hameaux de forestage du Sud de la France. Leurs enfants se révoltèrent en 1975 et 1991. Tout fut fait pour ne guère accorder la parole à ces témoins d'un passé gênant, qui ne fait pas honneur à la République, cinquième du nom. Il a fallu attendre 2001 pour que le président Chirac instaure une journée annuelle nationale d'hommage aux harkis, premier pas vers la reconnaissance de cette communauté. Mais le dépôt tous les ans de quelques gerbes et la distribution de quelques médailles, à eux seuls, sont loin de suffire pour réparer des décennies d'un sinistre mépris.

La promesse de Sarkozy

Aussi, lorsqu'en mars 2007 Nicolas Sarkozy s'engagea à « *reconnaître officiellement, la responsabilité de la France dans l'abandon et le massacre des Harkis et d'autres milliers de musulmans français qui lui avaient fait confiance, afin que l'oubli ne les assassine pas une nouvelle fois* », d'aucuns se mirent à espérer, quelque peu naïvement, la fin d'une longue ère d'oubli et de déni. Espérance à nouveau trahie par l'actuel héritier du gaullisme, bien digne en cette pénible circonstance du gaullisme parjure mais

indigne de la France ! Le 25 septembre 2011, Nicolas Sarkozy était bien aux Invalides juste pour remettre quelques médailles et sans prononcer de discours (cela valait d'ailleurs mieux que de se lancer dans des paroles grandiloquentes et bien vaines). Pas de reconnaissance du passé. Plus de plan emploi des jeunes d'une communauté passablement traumatisée par des décennies de mise à l'écart. Pas de résolution du problème de la libre-circulation des harkis entre la France et l'Algérie, uniquement réservée à Bouteflika, insulteur des harkis, qui vient se faire soigner en France, l'infâme puissance coloniale, et à Zohra Drif "sénatrice" aujourd'hui et ancienne poseuse de bombes ayant estropié et mutilé tant de femmes et d'enfants... Ajoutons à cela que la loi promise pour réprimer les insultes envers les harkis ("collabos", "traîtres") n'a toujours pas vu le jour car, dès que l'on évoque sa mise en place, la presse algérienne entre en transe (voir en particulier, dans l'édition du 1^{er} septembre 2010 du *Quotidien d'Oran*, l'article de Salem Ferdi qui écrit : « *pour l'écrasante majorité des Algériens, les harkis sont des collaborateurs de l'occupant français* »). Face à cette situation, quelques enfants de harkis se mobilisent, comme Hamid Gouraï et Zohra Benguerah, qui, après avoir oc-

IN MEMORIAM

François-Georges Dreyfus

C'est le 24 septembre que Dieu a rappelé à lui celui qui fut son serviteur. Nous nous associons au chagrin de ses amis et admirateurs pour lesquels il était affectueusement "François-Georges", une référence d'intelligence, de culture et de cœur, mis en valeur par sa brillante carrière universitaire et son œuvre historique, sans omettre ses autres activités.

ISSU d'une famille alsacienne d'origine juive, François-Georges Dreyfus se consacra à l'étude de l'histoire à la Sorbonne où il eut des maîtres réputés tels que Pierre Renouvin, Jean-Baptiste Duroselle ou Fernand Braudel. Il étudia aussi à l'université Gutenberg de Mayence. Après l'armée où il servit en zone française d'occupation en Allemagne, cet historien et ce germaniste fut nommé professeur au lycée Fustel de Coulanges à Strasbourg, ville où il demeura trente ans. Il y fut professeur d'histoire à l'Université et, pendant dix années, directeur des Hautes Études européennes et du Centre d'Études germaniques. Il reviendra à Paris, nommé par ses pairs à la Sorbonne dont il fut, à sa retraite, nommé professeur émérite. Mais si cette activité d'universitaire et d'écrivain - comme on le verra avec sa bibliographie - fut intense, il s'engagea aussi religieusement et se convertit au luthérianisme en 1953 où il occupa des fonctions importantes. Il était également proche de l'Eglise catholique avec laquelle il entretenait d'excellents rapports. C'est ainsi qu'il participa à un colloque sur Paul VI puis, de nombreuses années après sur Pie XII. Entre-temps il écrivit même une étude *Des évêques contre le Pape* que Jean-Paul II lui dit avoir lu avec intérêt. François-Georges Dreyfus déploya aussi son activité dans la politique puisque, gaulliste de toujours mais sans aucun sectarisme, il fut élu au conseil municipal de Strasbourg dont il devait être adjoint au maire chargé des Affaires culturelles. Homme de bon sens et grand connaisseur des problèmes d'éducation nationale, il se battit sans succès contre la calamiteuse réforme Haby sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Ainsi, concurrentement

avec sa profession, ses travaux, ses études et ses livres, François-Georges Dreyfus ferrailla sur de nombreux fronts avec la même foi, la même pugnacité mais aussi l'honnêteté et le courage de l'homme libre qu'il fut toujours. Sa combativité et son immense culture s'exprimèrent aussi dans les revues et publications auxquelles il collaborait régulièrement telles que la *Nef* où le luthérien côtoyait le catholicisme traditionnel, la *Nouvelle Revue d'Histoire*, *Géostratégiques* dont il était membre et conseil scientifique, la *Nouvelle Revue Universelle* entre autres. Il dirigeait également une émission mensuelle sur *Radio Courtoisie*, il était un membre actif du Club de l'Horloge et du Cercle Renaissance et donnait de nombreuses conférences où la clarté de son discours et la fermeté de ses propos n'avaient d'égal que son extraordinaire érudition. Il était enfin royaliste et membre du cercle de l'œillet blanc autour du prince Jean. Spécialiste de l'histoire des guerres mondiales et de leur temps, il leur consacra plusieurs remarquables ouvrages dont *L'Engrenage 1919-1939, 1917, l'année des occasions perdues* et surtout une *Histoire de Vichy* qui fit scandale chez les bien-pensants et se heurta au silence total de la presse lors de sa seconde édition en 2004, ainsi qu'une *Histoire de la Résistance*. Ce gaulliste en effet y rendait notamment justice au Maréchal et malgré l'hostilité de "l'établissement", il persévéra dans d'excellentes études sur la question et, récemment son article dans le numéro 2803 de *L'AF 2000*, « *Pétain et le problème juif* ». Aujourd'hui, François Georges Dreyfus, cet homme d'exception, nous a quittés, et il nous laisse attristés et appauvris. □

André Pertuzio

cupé les abords de l'Assemblée nationale, ont initié le 22 août 2011, à Montpellier, une longue marche qui les a conduits à Paris le 25 septembre. Ils n'ont malheureusement rencontré très souvent qu'indifférence, si ce ne sont des entraves à leur libre circulation. Un observateur extérieur au FN, Alexandre Gerbi, observe sur le site Agoravoc, "le média citoyen", au 14 septembre 2011 : « *La longue marche des Harkis devrait bénéficier du soutien de tous les partis politiques français, elle n'a reçu que celui... du Front national*. » Ajoutons à cela que Marine Le Pen est la seule à avoir clairement dénoncé la commémoration de la date du 19 mars

1962, la seule à soutenir ouvertement les revendications des harkis et des pieds-noirs. Nombre de mes amis de cette communauté le reconnaissent et certains s'engagent désormais avec armes et bagages au FN en clamant à qui veut les entendre : « *Marine est notre dernière carte*. » Une carte d'autant plus précieuse que bien des observateurs s'accordent à ne pas exclure un nouveau 21 Avril, à l'endroit ou à l'envers. En tout état de cause, pour ceux qui n'ont pas oublié, pour l'honneur des nôtres et celui de la France, ne relâchons en rien la pression d'ici le printemps prochain. ■

Jean-Michel Weissgerber

CAHIER DE L'HERNE

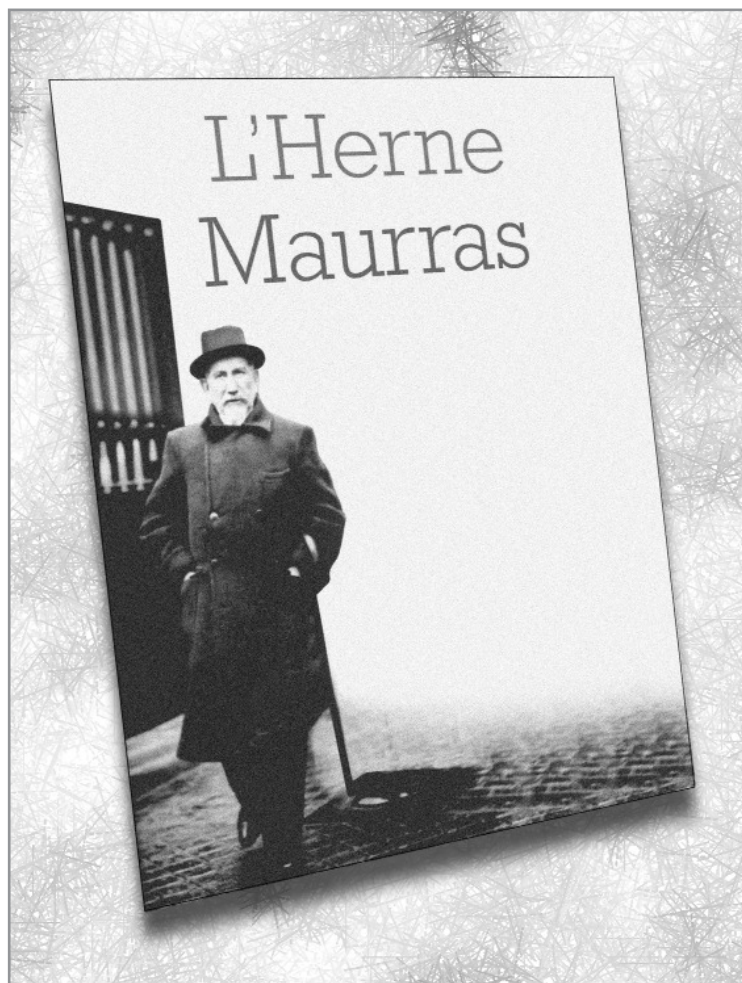
Maurras tel qu'en lui-même...

Les éditions de l'Herne consacrent un cahier à Charles Maurras. Politique, philosophie, histoire, littérature, poésie et religion sont autant de domaines abordés au fil des cinquante contributions.

Charles Maurras, près de soixante-dix ans après sa mort, continue d'intriguer, de séduire, parfois de révolter les esprits les plus curieux du mouvement des idées au XX^e siècle. On peut dire qu'il ne laisse personne indifférent. C'est pourquoi, après de nombreuses études récentes sur la personne et l'œuvre colossale du bouillant Martégal, le cahier de l'Herne qui lui est consacré répond à une attente. Il s'agit d'un cahier, donc du résultat des recherches de multiples collaborateurs s'illustrant dans les disciplines les plus diverses (politique, philosophie, histoire, littérature, sans oublier la poésie et la religion) tant il est vrai que la pensée de maître de l'Action française s'articule à la jonction d'une foule de domaines. Il jetait en effet son œil acéré et impitoyable partout où il décelait une altération du vrai, du beau et du bien. Aussi ne se fit-il pas que des amis...

Un homme contrasté

Ce cahier, très bien illustré par des photos originales, est dirigé par ces deux spécialistes de notre maître que sont Stéphane Giocanti, l'auteur d'une magistrale biographie, et Axel Tisserand, l'excellent critique de la correspondance de Maurras avec l'abbé Penon. Ils ont rassemblé plus des cinquante contributions dans une totale liberté d'esprit, au risque de jugements très divers et parfois contradictoires reflétant les débats et controverses autour de la personnalité foisonnante de ce penseur qui fut un combattant. Comme le dit Gustave Thibon dans un texte de 1967, Maurras fut à la fois poète et soldat parce qu'il a beaucoup aimé, et sachant ces choses aimées si menacées, il se précipita au rempart pour sauver la civilisation dont elles sont le fruit, « *beauté, raison, vertu, tous les honneurs de l'homme* ». Cela valait tous les sacrifices, tous les mauvais coups à recevoir et à donner, toute l'infamie des jugements des hommes à subir. Il est intéressant à ce sujet de retrouver ici ces lignes d'André Fontaine publiées dans *Le Monde* en 1952 au moment de la mort de Maurras, souhaitant que l'on tente d'être juste avec cet homme qui a honoré les lettres et le génie français. C'était au temps où les médias ne tenaient pas encore un discours convenu, ennuyeux et uniformément politiquement correct... Passent dans ce cahier des contemporains qui ont connu Maurras : Maurice Barrès, Paul Bourget, Anatole France, Léon Daudet, Marcel Proust, Daniel Halévy, Joseph Kessel, Michel Déon, Lucien Rebatet, George Steiner, Georges Valois, Robert Brasillach,



Très bien illustré, ce cahier exceptionnel donne à découvrir des photos méconnues.

Georges Bernanos, Paul Valéry, Henry de Montherlant, André Malraux, Pierre Boutang ; tous s'expriment avec une grande liberté et même quand ils étaient en désaccord, ils restaient fiers de l'avoir rencontré à un moment ou à un autre de leur vie. Nous nous étonnons de ne pas rencontrer parmi eux le professeur Marcel De Corte car il est de ceux qui ont le mieux compris Maurras et il l'a évoqué magnifiquement dans les *Cahiers Charles Maurras*.

Le principal plutôt que l'accidentel

D'autres ont découvert plus récemment le "vieux maître", comme l'abbé Guillaume de Tannoüarn, ou Christophe Boutin, Jean-Marc Joubert, Rodolphe Lachat, Dominique Paoli, Gérard Leclerc, Remi Soulié, Antoine Foncin, Arnaud Teyssier, les professeurs Alain Lanavère, Bruno Pinchard, Jean-François Mattéi et Frédéric Rouvillois, mais tous parlent de lui avec compétence et admiration, même quand ils n'approuvent pas tel choix de Maurras en son temps. Il est possible que se soient glissés dans son si gigantesque travail quelques erreurs matérielles ou même quelques erreurs de jugement. Mais n'est-il pas temps de cesser de discuter tel comportement de notre maître et de préférer le principal à l'acciden-

tel ? Par exemple, on ne peut indéfiniment dissenter sur ce que Maurras a fait ou aurait dû faire en 1942. Ce que l'on sait c'est que son action ne fut jamais dictée par de bas calculs ou par l'opportunisme ou par l'intérêt, mais qu'il n'eut jamais d'autre ligne de conduite que l'amour absolu de la France. Il importe aujourd'hui de retrouver ce qui dans sa pensée touche à l'éternel, aux fondements de la cité, aux sources de la vraie civilisation. Pour aider le lecteur à atteindre ce Maurras-là, des très beaux textes connus et moins connus du maître de l'Action française ont été recueillis pieusement, notamment sur la langue provençale ou le célèbre *Je suis romain je suis humain*, qui à lui seul aide à comprendre la gravité de la crise de l'Église actuelle. Des poèmes aussi, dont la sublime *Prière de la fin*, et des lettres, notamment à Jean Paulhan. On va même de surprise en surprise en découvrant sous la plume de Sarah Vajda que Maurras, pourfendeur du romantisme féminin, pourrait être un précurseur des *gender studies*... Tel qu'il est le livre n'est « *ni un éloge rose bonbon ni un blâme tout noir* », comme disent les auteurs, mais dans ces échanges contrastés, sur des questions fondamentales, sous donc des éclairages divers, ressort le vrai Maurras, son style, les sources méditerranéennes de son classicisme, son goût très prononcé pour les

MAURRAS

Regard sur Vichy

ON NE PEUT que se réjouir de la parution de ce gros volume sur Maurras, édité par les Cahiers de l'Herne. C'est la reconnaissance de l'importance de notre maître dans la vie politique et littéraire du XX^e siècle et de l'actualité de ses idées. Cela devrait inciter les lecteurs à en savoir plus en se plongeant dans les œuvres de Maurras lui-même.

Certes, des rédacteurs de ce cahier de l'Herne présentent certaines positions politiques du maître de l'Action française d'une façon erronée. Il nous appartient dans ce journal de compléter l'information. Ainsi, des deux chapitres concernant Maurras et la période de Vichy. L'auteur du premier semble contester l'influence de l'Action française sur le gouvernement du Maréchal, qui fut réelle, mais après la chute de Laval en décembre 1940, les ministres qui avaient manifesté quelque sympathie aux idées de l'AF disparurent très vite sous la pression allemande. En fait, si l'Action française, après l'armistice, s'installe quelques semaines à Limoges, puis à Lyon, plutôt qu'à Vichy, c'est qu'elle souhaitait conserver son indépendance. De même, l'auteur semble ne pas savoir que l'AF fut le seul journal à refuser l'indemnité du gouvernement de Vichy de 300 000 francs par mois, versée à tous les journaux de la zone nord repliés dans la zone-sud, y compris le *Figaro*. Enfin, si Maurras ne reçut la francisque du maréchal Pétain qu'en mai 1943, c'est qu'il ne l'avait pas demandée ! Maurras a agi ainsi par souci d'indépendance, ce qui ne l'a pas empêché de soutenir le maréchal

Pétain parce qu'il estimait que c'était l'intérêt de la France. En ce qui concerne le chapitre « *La Collaboration* », le texte de Maurras, reproduit dans le cahier, est paru quelques jours après Montoire, dans *L'Action Française* du 1^{er} novembre 1940, soit sous le contrôle de la censure. Maurras ne pouvait donc s'y expliquer librement. Ce texte peut être utilement complété par des extraits du mémoire au grand juge de France écrit par Maurras pour la révision de son procès. Il y démontre que le maréchal Pétain n'avait, en fait, rien lâché à Montoire. Par la suite, l'auteur semble oublier que la France était occupée et ne pouvait que subir la compagnie d'un envahisseur détesté. La situation fut bien pire en Hollande et en Belgique. Abetz, ambassadeur d'Allemagne à Paris de 1940 à 1944, écrivait à propos de *L'Action Française* : « *Sa haine traditionnelle des Allemands est plus forte que tous ces mobiles et elle ne s'intéresse uniquement qu'à pourvoir tous les postes du gouvernement, de l'administration et de l'enseignement, d'hommes désireux de rendre la France mûre, le plus rapidement possible, pour une résistance militaire contre l'Allemagne.* » De plus, en juin 1943, les services d'Abetz envoyaient à Ribbentrop une liste des personnalités françaises réputées hostiles à l'Allemagne, qu'il faudrait arrêter ou soumettre à une surveillance spéciale. Charles Maurras y figure sous le numéro 10. Cependant, la Gestapo devait arrêter en juillet 1944 Maurice Pujo et Georges Calzant et les retenir au fort Montluc, à Lyon, pendant près de trois semaines. On peut difficilement parler de partisans de la collaboration. □

Marielle Pujo

libertés, dont il voulait que la France fût à nouveau hérissée sous la paternelle et ferme autorité d'un roi, être de chair et de cœur, qui assure d'âge en âge, de père en fils, la pérennité de la nation. C'est d'ailleurs cette volonté décentralisatrice qui fit de lui un royaliste acharné.

Influence internationale

L'influence internationale de cet antigermaniste fut également considérable comme en témoignent Jaume Vallcorba et Olivier Dard, puis l'on constate aussi que Maurras fut tout le contraire d'un doctrinaire froid et austère, mais qu'il eut une vie amoureuse et qu'il fut hanté par les femmes et par les songes comme sa belle-fille Nicole Maurras en apporte la preuve. À l'heure où notre monde se cherche, privé de repères, ne serait-il pas temps de présenter Maurras comme un modèle, ou plutôt un compagnon de route, lui qui dans le foisonnement in-

tellectuel de sa jeunesse sut dompter ses tendances anarchiques et retrouver les grandes lois de l'ordre naturel et de la civilisation ? Ce cahier, n'en doutons pas, pourra aider à de telles retrouvailles. À la fin du livre, on apprend, incidemment, par Jérôme Besnard que depuis la mort de Pierre Pujo, directeur de *L'Action Française* 2000, il n'existe plus de postérité maurrassienne de stricte observance. Certes ce deuil fut un coup dur mais nous avons réagi. Le journal que vous tenez entre les mains vous donne toute la mesure de cet odieux mensonge, qui ne saurait en rien souiller un si beau livre. ■

Michel Fromentoux

✓ Stéphane Giocanti et Axel Tisserand, *Maurras*, Les Cahiers de l'Herne, 21 x 27,5 cm, 396 pages, avec iconographie, 39 euros ; Éditions de l'Herne, 22 rue Mazarine, 75006 Paris ; 01 46 33 03 00 ; lherne@lherne.com.

❑ L'ŒUVRE

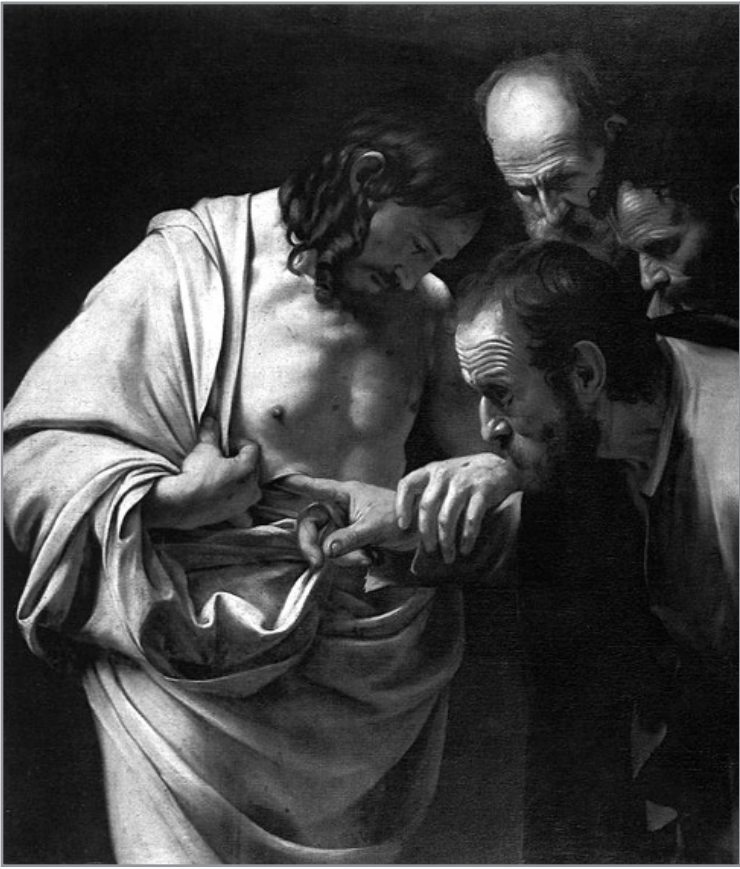
L'Incrédulité de saint Thomas

Commentaire de *L'Incrédulité de saint Thomas* (en italien *Incredulità di san Tommaso*), un tableau du Caravage peint en 1601 et 1602, conservé au Palais de Sanssouci de Potsdam.

Notre journal m'a gentiment proposé de parler tous les mois d'un tableau. Alors voilà, c'est parti... La rubrique s'intitule "l'œuvre", un titre qui m'est venu un verre de champagne à la main, comme il sied quand il ne reste plus rien, ajoutant, réchauffement de la planète oblige, qu'il n'est plus question pour moi de boire mes bulles autrement que dans un verre épais, à pied, et avec force glaçons. Fi donc des tiédeurs.

Prédécesseur français

Dans le tableau, le Christ ressuscité tient la main de Thomas qui entre son index dans la plaie que fit la lance à son flanc, sur la croix. La scène se réfère au passage de l'évangile de Jean, XX, 24-29. Tous les ans, le dimanche qui suit Pâques, le prêtre lit ce passage du texte. On connaît l'histoire par cœur. Sauf qu'il y a un peintre italien de la fin du XVI^e et début XVII^e, un nommé Michelangelo Merisi, dit le "Caravage", qui réfléchit à cette scène et déclare devant sa toile blanche, à la manière du Malade imaginaire de Molière : « *Eh bien voyons cela.* » Avant lui, un primitif français, anonyme, avait affronté la question de façon remarquable. L'œuvre montre l'apôtre approchant sa main du Christ, mais il s'arrête devant une lumière. Et en effet, l'évangile ne dit rien sur le geste de Thomas. Les paroles du Christ sont les suivantes : « *Avance ton doigt ici et regarde mes mains ; avance ta main et enfonce-la dans mon côté. Cesse d'être incrédule et deviens un homme de foi.* » Et sitôt après l'apôtre répond : « *Mon*



Seigneur et mon Dieu. » Mais le geste proprement dit... rien. Pas un mot dans le texte. Le primitif français peint une hésitation de l'homme tendant sa main vers l'éclat du corps du ressuscité. Le Caravage lui, fait entrer l'index de Thomas dans la chair du Christ et c'est le Christ qui retient sa main d'un air de lui dire : « *Vas-y Thomas, vas-y, tu voulais des preuves, en voilà une.* » Ce geste peint par la Caravage est apocalyptique. Il me rappelle cette merveilleuse nouvelle brésilienne mettant en scène un veuf du Sertão et son fils de six ou sept

ans. L'homme travaille dur la terre pour trois fois rien. Mais pour l'anniversaire de son fils, il veut lui faire un beau cadeau. Lui demande ce qu'il voudrait, ce qui lui ferait plaisir. Le petit garçon à son père : « *voir la mer* ». Alors le père, pendant des mois, prépare le voyage. Le moment venu, ils prennent tous les deux un autobus et parcourent durant plusieurs jours les milliers de kilomètres qui les séparent de l'océan. Enfin le car arrive. Il les dépose au pied d'une dune. Le père dit à son fils d'y aller. L'enfant monte la dune en courant et une fois en haut s'ar-

rête. Le père le rejoint peu après. Alors, face à l'immense, immense, l'enfant tend la main à son père, qui la lui prend, et lui demande : « *Aide-moi à voir.* » Tous les dimanches d'après Pâques, on entend ce texte, et le Caravage lance à sa toile vierge : « *Eh bien voyons cela.* » On sait que la première phrase du Christ ressuscité est pour Marie-Madeleine. Et que lui dit-il ? « *Ne me touche pas.* » Entre ce « *ne me touche pas* » et ce « *avance ta main ici et enfonce-la dans mon côté* », il y a une telle immensité de splendeurs théologiques qu'on cherche des Caravage pour leur dire : « *Aide-moi à voir.* » Il y a dans ce tableau tout l'immense. Tout l'immense de l'immensité. Un exemple ? Le moment n'est que dans l'évangile de Jean. Il n'est pas relaté dans les Synoptiques. Or le quatrième évangile commence par le Prologue et les deux versets 1 et 14 qui sont le socle de notre culture, de notre civilisation, de notre être même : « *Au commencement était le Verbe [...] et le Verbe s'est fait chair.* »

Jean et Thomas

Jean et Thomas. Jean est le seul à parler de l'incrédulité de Thomas comme il est le seul à parler du moment de Béthanie où l'on voit un Thomas impétueux et courageux entre tous. Thomas et cette main dans la chair du ressuscité. C'en serait à se laisser aller à poser comme un poème l'image de Thomas confiant à Jean le secret de ce qu'il a ressenti, un poème devenant en Jean le poème suprême du prologue. De la main qui entre dans la résurrection à celle qui écrit en deux vers le mystère du monde. « *Aide-moi à voir.* » L'incrédulité de saint Thomas ou la toile osant l'effraction sublime : « *Eh bien voyons cela.* » D'ailleurs, il faut aller jusqu'au sublime pour être à la hauteur du verset de saint Jacques : « *Soyez les poètes de la Parole.* » Mon verre est vide et j'ai soif. ■

Henry Le Bal

CINÉMA

Les raisins de la colère

Gilles Legrand a signé un nouveau film sorti cet été : *Tu seras mon fils*.

IL S'AGIT de transmission de patrimoine, terroir et savoir-faire mêlés. De deux pères et de deux fils, deux duos improbables à l'heure de la relève et du passage de témoin. Le vignoble bordelais sert de prétexte : on ne compte plus les grands crus ouverts sous nos yeux avides... On ne cesse de relever les symboles attachés au raisin, à commencer par la fondation des abbayes où se mêlaient toujours un peu de cendres de vin... L'intérêt de ce long métrage est ailleurs, dans la relation père-fils et l'échec qui prédomine. Niels Arestrup, presque génial par routine, campe un père dénaturé, ogre sans pitié, considérant avec tristesse le "pauvre" fils qui doit prendre sa succession, Martin, interprété par Lorent Deutsch. Martin n'a pas plus de nez et de palais que son père Paul ne possède de cœur. Génération Sarkozy oblige, il parcourt la vigne au gré de ses incessants *footing* sans bien percevoir la portée de ce qu'il a sous les yeux. À la manière du locataire de l'Élysée qui réclama son plat préféré au chef des cuisines, la pizza ! Un autre fils semble alors se substituer à lui dans l'esprit de Paul qui va jusqu'à déclarer : « *Martin, au fond, j'y suis pas tellement attaché.* » Tandis que le vin tourne au vinaigre, le film dénonce franchement la carence des pères pour leur fils. *Tu sera mon fils*, film de son temps, miroir sociologique, devrait s'intituler en vérité *Où est le père ?* ❑ M.S.

MAURRAS

La vraie république

La "vraie république" se manifestait, aux yeux de Maurras, par la domination des passions et volontés des partis sur l'intérêt national.



COMME tous les royalistes, je n'aime pas la république, même si, comme la plupart des Français, je m'en accommode, parce que je ne peux pas faire autrement. Toutefois, il m'a semblé intéressant de rechercher ce qu'en pensait notre maître à tous : Charles Maurras. Dans l'*Enquête sur la monarchie*, dès le début du XX^e siècle (la première édition date de 1909), Maurras est clair : « *On peut définir la "vraie république", par la domination des intérêts, passions, volontés des partis sur l'intérêt majeur du peuple français, sur son intérêt national.* » Et plus loin : « *C'est par en bas, idées d'en bas, hommes d'en bas, que le régime se défend.* » Et en-

core : « *Il convient de définir la république française : une permanente impossibilité de réformes, une conspiration permanente contre le salut public.* »

Fondements religieux

C'est dans un article de L'Action Française du 9 juin 1927 que Maurras nous explique pourquoi la république est un type de gouvernement qui se dégrade si facilement : « *La république est avant tout, une philosophie beaucoup plus qu'une forme de gouvernement. L'État républicain repose sur cette philosophie ou plutôt sur cette religion : s'il abandonnait cette base historique, il ne reposerait absolument plus sur rien, et, bientôt, il n'y aurait même plus de raison pour que la France restât en république.* » Autrement dit, avant d'être une forme de gouvernement adapté à certaines circonstances et à certains peuples, la république est surtout une idéologie, comme on dirait de nos jours. La république selon Maurras est donc un concept, comme le communisme ou le socialisme, issu de penseurs dont le but a surtout été de détruire la royauté qui, elle,

reposait sur une philosophie naturelle. Encore plus qu'une philosophie, Maurras avait écrit en janvier 1909 que la république « *fut jadis, l'objet d'une religion* » et il ajoutait : « *Mais la défense des institutions n'est plus assurée aujourd'hui que par des gens intéressés à les maintenir, c'est-à-dire au malheur public.* »

Des hommes corrompus

Ainsi, la république, étant surtout issue d'une forme de pensée et non pas d'un élan naturel et d'une nécessité, est la proie des arrivistes et d'hommes corrompus qui ne pensent qu'à leur intérêt personnel et rarement à l'intérêt public. Ces hommes sont corrompus car si leur intérêt personnel n'est pas uniquement financier, il est souvent encore plus idéologique, on pourrait même dire religieux. Ils croient en la république comme on a la foi en une religion et ils sont arrivés, en combattant la monarchie et la vraie religion, à corrompre le peuple qui, par le suffrage universel, se croit souverain. Toutefois, le système républicain n'est pas à rejeter dans son ensemble. Il peut être utile quand il est appliqué à ce

à quoi il convient. Rejoignant, paradoxalement, Tocqueville, qui était partisan d'une centralisation gouvernementale et d'une décentralisation administrative, Maurras a écrit dans *L'Étang de Berre* : « *Absurde dans une autre sphère, dans la sphère des grands et profonds intérêts politiques, le système républicain est d'une excellence éprouvée dans l'administration locale.* » Ainsi la grande erreur politique des révolutionnaires de 1789 et de leurs fils spirituels en 1848 et surtout en 1870 a-t-elle été de vouloir faire de la France une république et de centraliser l'administration, au lieu de conserver une monarchie et de mettre en place des républiques municipales ou provinciales. Maurras a encore beaucoup écrit sur la république, notamment dans *La Gazette de France* en mai 1903 : « *La liberté républicaine consiste à étouffer toute volonté généreuse ; l'égalité démocratique, à faire de la médiocrité d'esprit et de la bassesse d'âme une loi.* » C'est pourquoi, si j'en ai l'occasion, je vous rapporterai encore quelques-unes de ses paroles. ❑

Louis de Galice

❑ VENDREDI 7 OCTOBRE

Rentrée de l'AF à Paris

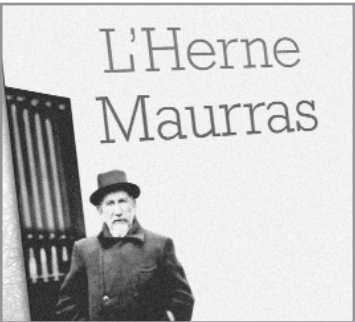
L'Action française fera sa rentrée le vendredi 7 octobre. RDV à 19 heures dans nos bureaux, 10 rue Croix-des- Petits-Champs, Paris 1^{er}. Olivier Perceval, François Bel-Ker et Antoine Desonay prendront la parole. Entrée libre.



L'ambiance chaleureuse de la rentrée 2010.

- ❑ **NÎMES** - Reprise des réunions mensuelles du Cercle Saint-Charles le samedi 8 octobre à 14 heures au Palace.
- ❑ **GRENOBLE** - Conférence du centre Lesdiguières le mardi 11 octobre à 20 heures, avec Hilaire de Cremiers, directeur de *Politique Magazine* : "Après la crise financière, la crise institutionnelle ?" Salle paroissiale de l'église Saint-Augustin-Saint-Gabriel, 1 rue Duplex à Grenoble. Un buffet sera servi à l'issue de la réunion. PAF : 10 euros.
- ❑ **NIICE** - Hommage à la reine Marie-Antoinette le dimanche 16 octobre. Messe à 9 heures, lecture du testament, Monastère des Clarisses, 30 avenue Sainte-Colette, 06100 Nice. Renseignements auprès de M^{me} Isabelle Thouvenin : 04 93 81 22 27.
- ❑ **PARIS** - SAI la princesse Vinh Thuy vous prie de bien vouloir assister à la messe solennelle qui

sera célébrée pour le repos de l'âme de l'empereur Bao-Daï le dimanche 16 octobre 2011 à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris 7^e (heure d'arrivée : 10 h 30).



- ❑ **RADIO COURTOISIE** - Rectificatif : ce seront *Les Mardis de la mémoire* du 18 octobre et non du 4, qui seront consacrés au Cahier de L'Herne Charles Maurras, qui sera paru le 5 octobre en librairie. Avec Stéphane Giocanti et Axel Tisserand. L'émission sera diffusée de 10 h 45 à 11 h 45. Fréquence à Paris : 95,6 MHz FM.

» NAISSANCE

Nous avons appris avec plaisir la naissance le 29 septembre 2011, d'Alban, cinquième enfant de M. Christophe Wailliez et M^{me} née Rosine Pellouchoud, petit-fils ,de Gérald Wailliez, qui sera baptisé le 16 octobre 2011. Nous présentons tous nos meilleurs vœux pour Alban avec toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents, nos fidèles et généreux abonnés.

» ANNONCE

Deux jeunes militants d'AF, un étudiant et un salarié, recherchent un appartement de trois pièces à Paris (17^e arrondissement ou nord du 20^e) pour une colocation. Prendre contact avec Geoffrey Dupire : 06 86 68 02 76 ; geoffrey.dupire@yahoo.fr:

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président du Comité directeur d'AF
Stéphane Blanconnet
Secrétaire général
Olivier Perceval
Secrétaire général adjoint
Romain Hellouin

Trésorier
Giovanni Castelluccio
Secrétaire administratif
Marie-Suzanne de Benque d'Agut
Formation
Marc Savina

Provinces
Philippe Castelluccio
Militantisme
Jean-Baptiste de l'Aviath
Responsable opérationnel
François Bel-Ker

8 OCTOBRE

Réunion de rentrée à Vannes

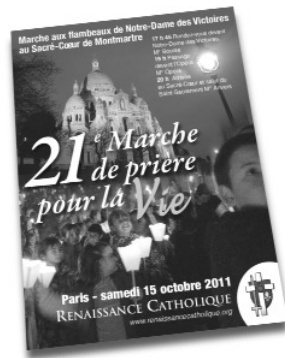
L'URBVM 56 et le CRAF organisent leur réunion de rentrée le **samedi 8 octobre de 14 heures à 18 heures**. Rendez vous à l'Espace Montcalm, 55 rue M^{sr} Tréhiau à Vannes. Au programme : découverte du royalisme ; présentation du thème de l'année et des activités ; conférence sur le "Politique d'abord !" ; vente d'autocollants, tracts, affiches, etc.



15 OCTOBRE

21^e marche pour la vie

« Contre la culture de mort » : marche aux flambeaux organisée par Renaissance catholique. **Rendez-vous à 17 h 45** devant Notre-Dame des Victoires ; à 19 heures, passage devant l'Opéra ; à 20 heures, arrivée au Sacré-Coeur de Montmartre.



21&22 OCTOBRE

Le prince Charles-Philippe à Limoges

SAR LE PRINCE Charles-Philippe d'Orleans, duc d'Anjou, se rendra à Limoges les 21 et 22 octobre, dans le cadre des activités culturelles de l'Institut de la maison royale de France (IMRF), sur proposition de M^{sr} le comte de Paris. Le prince Charles-Philippe sera accompagné de M. R. Finell, comte d'Auxois, secrétaire général de l'IMRF, et de M. Emmanuel Delhoume, conseiller du comte de Paris.



Vendredi 21 octobre - 11h00 : Club de la presse du Limousin ; 14 heures : visite d'un émailleur traditionnel ; 15 heures : France 3, enregistrement de *La voix est libre* ; 16 heures : visite d'entreprises à la technopole Ester ; 18 heures : *Radio France bleue Limousin* ; 18 h 30 : rencontre avec les artisans bouchers ; 19 heures : inauguration officielle de la Frairie des Petits Ventres avec les autorités civiles et religieuses. **Samedi 22 octobre** - 9 h 30 : messe pour la France dans la forme ex-

traordinaire du rite romain, église Saint-Pierre-du- Queyroi ; 10 h 45 : visite officielle à Oradour-sur-Glane (visite du village martyr et réception en mairie) ; 13 heures : déjeuner-débat et rencontre avec les cercles royalistes locaux (Chez Alphonse, 5 place de la Motte à Limoges).

Inscription au déjeuner au prix de 35 euros, à régler par chèque au secrétariat de M^{sr} le comte de Paris, 102 bis rue Miromesnil, 75008 Paris ; renseignements : 06 67 28 33 38.

□ **REYNALD SECHER**

« Je suis ce verre de sang »

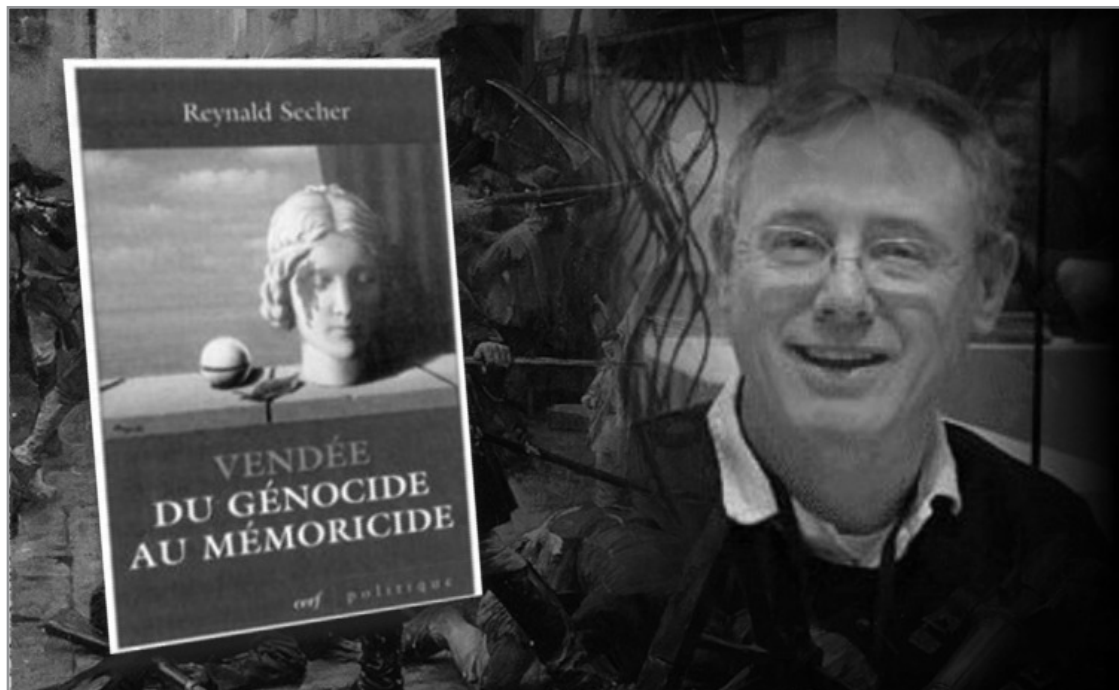
Dans un ouvrage à paraître le 6 octobre (*Vendée : du génocide au mémoricide*, éditions du Cerf, 448 p., 24 euros, à commander à nos bureaux), Reynald Secher démonte de façon inédite les massacres perpétrés en Vendée. Retour sur le parcours d'un historien hors normes.

□ *L'Action Française* 2000 - Le monde pense que vous êtes l'élève de Pierre Chaunu, mais n'êtes-vous pas celui de Jean Meyer ?

□ Reynald Secher - En effet. Jean Meyer était un homme exceptionnel. Il s'est vite rendu compte qu'il y avait un vide sur la Vendée. Quand je l'ai eu comme professeur à l'université de Haute-Bretagne, j'ai été impressionné par son avidité de connaissances. Il était spécialiste du Régent, de la noblesse bretonne, de la Marine. Je suis allé le voir pour qu'il soit mon directeur de maîtrise. Il avait remarqué que j'étais de la rive gauche de la Loire, Breton et Vendéen. Il m'a proposé un sujet sur la Vendée et j'ai refusé pour des raisons personnelles, inconscientes, familiales. Je n'avais cessé d'entendre les noms de mes ancêtres martyrs, assassinés ici, violés là... Mais en dehors de la Vendée militaire, je n'en parlais pas. Personne n'en parlait. Jean Meyer m'a convaincu. Alsacien, il a été un Malgré-Nous, il a servi dans l'armée allemande, comme capitaine de l'Armée Rouge, officier chez les Anglais, chez les Américains. Il me parle du "vide" sur la Vendée. C'était le domaine des historiens amateurs. Des récits, pas de réflexion. Meyer insiste pour dire qu'il faut au préalable trouver des archives.

La Chapelle-Basse-Mer

Là, il est génial. Il avait fait des recherches sur la noblesse bretonne à la Chapelle-Basse-Mer, constaté la qualité des archives, et il s'aperçoit que j'appartiens par ma famille aux notables de la Chapelle-Basse-Mer. Il me propose un carottage de mon village en jouant de ma connaissance du terrain et des gens qui m'ouvrirent leurs greniers avec une facilité déconcertante. Rien n'était classé, mais je n'avais aucun souci pour faire le lien entre les archives, car je connaissais les lieux-dits, les noms de famille. Ce fut le travail de maîtrise. Meyer me propose de ramasser cette documentation et de reconstituer l'histoire de cette commune avant et après le fracas. Nous sommes en 1981-1983, avant le rouleau compresseur du Bicentenaire. Cela donne ma thèse de troisième cycle sur la Chapelle-Basse-Mer. Pour constituer le jury, Meyer a choisi le remarquable André Corvisier et Chaunu, qui a d'abord refusé en arguant du fait qu'on ne pouvait soutenir une monographie locale en thèse de troisième cycle (au nom de l'École des Annales). Meyer lui démontre l'intérêt des découvertes et le caractère répitif du massacre au-delà de la Chapelle-Basse-Mer. J'avais relevé deux lois qui, à



l'époque, n'étaient pas connues. Il y avait une loi le 1^{er} août 1793 et une seconde le 1^{er} octobre. C'était étrange... Je soutiens donc ma thèse, thèse terminale pour moi, je ne devais pas aller plus loin. J'avais un travail qui m'attendait aux États-Unis comme directeur d'une chocolaterie. Mais Chaunu perçoit le procédé génocidaire à travers mes recherches. Dans *Juifs et Vendéens*, j'ai montré comment, dans ma famille sous l'Occupation, on avait caché des juifs par réflexe devant la souffrance. Chaunu me harcèle et je finis par m'entendre dire : « OK, je vous fais ce travail de deux ans, et ensuite je m'en vais. »

Un travail de juriste

C'est un travail de juriste que j'entreprends. Je mets en évidence des lois et démontre le plan. J'ai tous les documents, les lettres de Turreau... Je suis cambriolé quinze jours avant de soutenir à la Sorbonne. On m'a volé ma thèse. Chaunu m'assure que j'ai soulevé un gros sujet. Il m'invite à être prudent. Le lendemain, je reçois un appel téléphonique soi-disant du rectorat. On veut me rencontrer dans un café de Rennes. Un homme m'assure qu'il a connaissance de ma thèse, que je ne peux pas soutenir, à la veille du Bicentenaire, on a tout prévu. « On vous donne 500 000 francs et un poste à l'Université et vous ne soutenez pas. Si vous refusez, vous serez emmerdé toute votre vie. » J'appelle Chaunu : « Veux-tu vraiment soutenir. C'est dangereux. » Je soutiens. Tout va bien. Mais arrive l'émission de Pivrot, *Apostrophe*, l'année suivante, juillet 1986. Il y a là Martinet, fondateur du PSU, Michel Winock, Jean Daniel, et ils me tombent dessus mais obtiennent l'effet inverse de celui escompté. Mon livre devient un best-seller.

On me reprochait de parler rétroactivement du génocide. On me l'interdisait. En réalité, la notion de génocide a toujours été rétroactive. C'est une notion de 1946. Cette logique interdirait donc la notion de génocide pour les juifs, et donc pas de génocide arménien non plus. On m'accusait également d'appartenir à l'extrême droite et de vouloir minimiser le génocide juif. Je découvre ensuite un texte de Grachus Babœuf qui dit la même chose que moi avec ses mots à lui, à la médiathèque de Nantes, que l'on ne pouvait pas consulter publiquement. Le bibliothécaire coopéra volontiers avec moi. Ce livre sera publié avec la collaboration de Jean-Joël Brégeon.

L'horreur commence

L'horreur commence pour moi. J'ai dû démissionner de l'enseignement secondaire ; on n'a pas reconduit mes contrats à l'université. Je me suis retrouvé dans une situation très difficile. Mais ils ont été très embêtés par la Vendée pour le Bicentenaire. Ils ont tout concentré sur un an, toutes les cérémonies sur une année... J'ai fait ma vie ailleurs, mais en quittant l'enseignement j'avais conçu un mot, celui de « mémoricide ». J'ai des amis arméniens et juifs qui ont trouvé le mot intéressant, qui m'ont poussé à réfléchir sur la négation d'un fait objectif. Je ne voulais pas revenir sur la Vendée. On me pousse, je parle à Stéphane Courtois de ma notion de mémoricide, qui m'assure que cela pourrait aider tous les historiens. On a un souci sur le traitement de l'histoire qui n'a pas été traité par la Convention de Nuremberg... J'avais pensé mémoricide juridiquement, mais pas historiquement. Ce travail m'a demandé quatre ans et il est voué à la mémoire de tous les génocides.

□ Vous rendez compte dans votre dernier livre de la découverte d'éléments nouveaux. Pouvez-vous nous en parler ?

□ Le hasard a voulu que je me rende aux Archives nationales avec mon fils, un samedi. On commande, en dilettantes, quelques côtes, on ourle quelques dossiers, mais sans but particulier. Le soir, en partant, je ne conserve pas mes documents pour la prochaine visite et les remets en archivage. Le lendemain, j'ai des remords, insiste auprès du personnel pour pouvoir consulter, malgré tout, ces documents. Je fais jouer la carte sensible, je suis breton, je viens de loin, j'insiste poliment. Ma courtoisie me sert. J'ouvre une pile de lettres, de brouillons, mélangés pêle-mêle, mais où se dégage quelques lignes signées par Barrère de Vieuzac, par Robespierre, des lettres au nom du Salut public, adressées à la Convention. J'appelle Stéphane Courtois, lui fais part de ma trouvaille, qui me rappelle que mon livre sur le mémoricide paraît le 6 octobre, dans trois mois. Je lui affirme avoir le pressentiment d'avoir trouvé quelque chose d'important. J'ai mis un mois et demi à comprendre : j'étais devant le plan original de l'extermination de la Vendée.

□ Pouvez-vous nous retracer les grandes lignes de ce processus d'extermination ?

□ Le soulèvement commence en mars. Le 1^{er} août 1793 est votée une première loi d'extermination, de déportation et d'anéantissement. On séparait en deux la population. On déportait la moitié et exterminait l'autre partie. La Convention vote cela et, le 1^{er} octobre, l'extermination de tous les habitants et la nomination de Turreau fin novembre 1793. Il se rendra en Vendée courant janvier 1794 jusqu'en mai 1794, avant la

chute de Robespierre. Je m'aperçois que c'est le Comité de Salut public, le 27 juillet 1793, qui l'impose à la Convention. Le 1^{er} août, le plan d'extermination de la Vendée militaire est parfaitement défini. Il est très simple. On décide de mettre un mur de soldats pour noyer les Vendéens dans la Loire et dans l'océan. Le hic, c'est que les officiers, tous d'Ancien Régime, refusent cette extermination. Épuration de l'armée qui dure jusqu'en septembre, d'où la loi d'octobre, mais qui est votée au moment où les Vendéens traversent la Loire après Cholet et, qui plus est, font grâce aux prisonniers républicains sur la demande de Bonchamp. On demande aux soldats républicains de se taire sur ce geste, d'affirmer au contraire qu'ils ont été maltraités. Vous allez réparer la faute d'avoir été graciés comme des esclaves par les Vendéens en exterminant toutes les familles. Cela donne l'énorme charnier de Babilais, à côté du lieu où ils ont été graciés. On se méfie des militaires. On leur adjoint des conventionnels ou ce sont les conventionnels eux-mêmes qui prennent les choses en main, comme Carrier à Nantes ou Francastel. À partir du 27 juillet 1793, il n'y a pas de guerre civile, il n'y a qu'un génocide. On occupe les Vendéens le temps de réunir une armée de masse. Les Vendéens s'épuisent le long d'un mur à l'Est qui va de la Normandie à la Loire. On se réunit le 11 novembre 1793 au Pavillon de Flore.

Comité de Salut public

J'ai découvert les originaux du Comité de Salut public qui décident de l'extermination programmée des Vendéens. On va leur tomber dessus. Pour le moment, laissez-les agir dans des combats sans portée, et Turreau va à Paris chercher les ordres fin novembre. La fameuse lettre de Turreau du 24 novembre 1793 ne demande pas l'autorisation d'exterminer, mais l'ordre de changer de plan. Passer du plan masse aux colonnes mobiles. D'où la réponse du Comité du Salut public qui lui laisse carte blanche, du moment qu'il extermine. Turreau prend ses responsabilités, mais ce sont les députés qui sont sur le terrain. Carrier n'est pas fou. Il est député. Il agit au nom des députés, il a les ordres. Il va être amnistié. Il est lavé. On a tous les textes. Il faut juste la volonté de les voir, de les étudier, de les comprendre. Ils sont photographiés dans le livre. Mais, on fond on oublie les souffrances des victimes. Que deviennent les souffrances ? C'est aussi le sujet de mon livre.

□ Au temps du Bicentenaire, on se demandait s'il fallait tout prendre de la Révolution française, un bloc pour Clemenceau et un verre de sang pour Edgar Quinet, en référence au verre de sang bu par Madame de Sombreuil lors des massacres de septembre pour sauver son père. Buvez-vous ce verre de sang ?

□ Mais je suis le verre de sang. En moi résonne la mémoire des victimes.

Propos recueillis
par Marc Savina